

# Manuel d'utilisation



<b>I. PRESENTATION DE LEXIS 360 INTELLIGENCE .....</b>	<b>4</b>
UNE INTRODUCTION A LEXIS 360 INTELLIGENCE .....	4
ACCÉDEZ A LEXIS 360 INTELLIGENCE .....	4
PRESENTATION DE LA PAGE D'ACCUEIL DE LEXIS 360 INTELLIGENCE .....	4
<b>II. LA RECHERCHE TRANSVERSALE.....</b>	<b>6</b>
FORMULEZ VOTRE RECHERCHE .....	6
<i>Comment formuler votre requête ?</i> .....	6
Recherche Lexis 360 Intelligence par mots-clés.....	6
Comment fonctionne la recherche générale sur Lexis 360 Intelligence ? .....	6
Comment les mots vides sont-ils gérés en recherche classique ? .....	7
Comment les caractères spéciaux sont-ils traités ? .....	8
Quels dictionnaires sont appliqués en recherche simple ? .....	8
Comment fonctionne les opérateurs ? .....	11
Comment fonctionne l'opérateur SAUF ? .....	11
Comment fonctionne la recherche exacte ? .....	11
Rechercher dans toutes les sources .....	12
Rechercher dans une sélection de sources .....	13
Recherche avancée.....	13
Les champs .....	14
Les opérateurs booléens .....	14
Les opérateurs de proximité.....	15
Rechercher dans une sélection de sources .....	16
Recherche d'une référence d'article de revue .....	16
Recherche dans une encyclopédie .....	17
EXPLOITEZ VOS RESULTATS .....	17
<i>La liste de résultats</i> .....	17
Classement de la liste de résultats.....	18
Par pertinence .....	18
Par date .....	18
Affinez votre recherche .....	18
Par Date.....	19
Par contenus.....	19
Recherchez dans la Jurisprudence .....	21
Filtrer par juridiction, siège, formation.....	21
Filtrer par Thèmes.....	22
Filtre par code de publication .....	22
Filtre sélection LexisNexis.....	22
Filtre par dispositif.....	24
Filtre par texte cité.....	24
Recherche par référence .....	25
Accès aux conclusions du rapporteur public.....	25
<i>Utilisez la fonctionnalité Recherches sauvegardées</i> .....	26
<i>Consultez les documents et exportez vos documents</i> .....	26
Visualisez un document .....	27
Imprimez.....	27
Téléchargez .....	27
Ajouter aux dossiers .....	28
Partagez .....	28
Utilisez les liens hypertextes.....	28
Utilisez le Copier/Coller LexisNexis .....	29
<b>III. LA RECHERCHE PAR FONDS.....</b>	<b>30</b>
LES ENCYCLOPÉDIES .....	30
<i>Parcourir les encyclopédies par table des matières</i> .....	30
SYNTHÈSES JURISCLASSEUR .....	31

<i>Parcourir les Synthèses</i> .....	32
LA JURISPRUDENCE.....	33
<i>Analyse JurisData</i> .....	33
LES REVUES.....	35
<i>Parcourir le sommaire des revues</i> .....	35
Visualisez l'article en PDF.....	37
LES FICHES PRATIQUES .....	37
<i>Parcourir des fiches pratiques par thématiques</i> .....	37
LES MODELES D'ACTES .....	38
CODES.....	39
<i>Compareur de versions</i> .....	39
<i>Parcourir les codes Légifrance</i> .....	40
LES CONVENTIONS COLLECTIVES.....	41
<i>Parcourir les conventions collectives</i> .....	42
<b>IV. LES OUTILS.....</b>	<b>43</b>
LEXIS EXPLORE.....	<b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</b>
CASE LAW ANALYTICS .....	<b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.6</b>
<b>V. LES SERVICES.....</b>	<b>49</b>
CENTRE DE NOTIFICATIONS .....	49
<i>Les recherches sauvegardées</i> .....	49
<i>Les revues suivies</i> .....	51
<i>Les actualités</i> .....	51
L'HISTORIQUE.....	52
LES DOSSIERS .....	53
AIDES ET CONTACTS .....	54
<i>Aide en ligne</i> .....	54
<i>Formation</i> .....	55
<i>Contacts</i> .....	55
<i>Spécifications techniques</i> .....	55
<i>Navigateur</i> .....	55
<i>Mot de passe</i> .....	56
<i>Annexe 1 : Liste des Fonds disponibles en encyclopédies JurisClasseur</i> .....	57
<i>Annexe 2 : Antériorité des fonds des revues</i> .....	60
<i>Annexe 3 : Antériorité des Fonds sur les décisions des Autorités Administratives Indépendantes</i> .....	64
<i>Annexe 4 : Codes annotés</i> .....	65

# I. Présentation de Lexis 360 Intelligence

## UNE INTRODUCTION A LEXIS 360 INTELLIGENCE

4

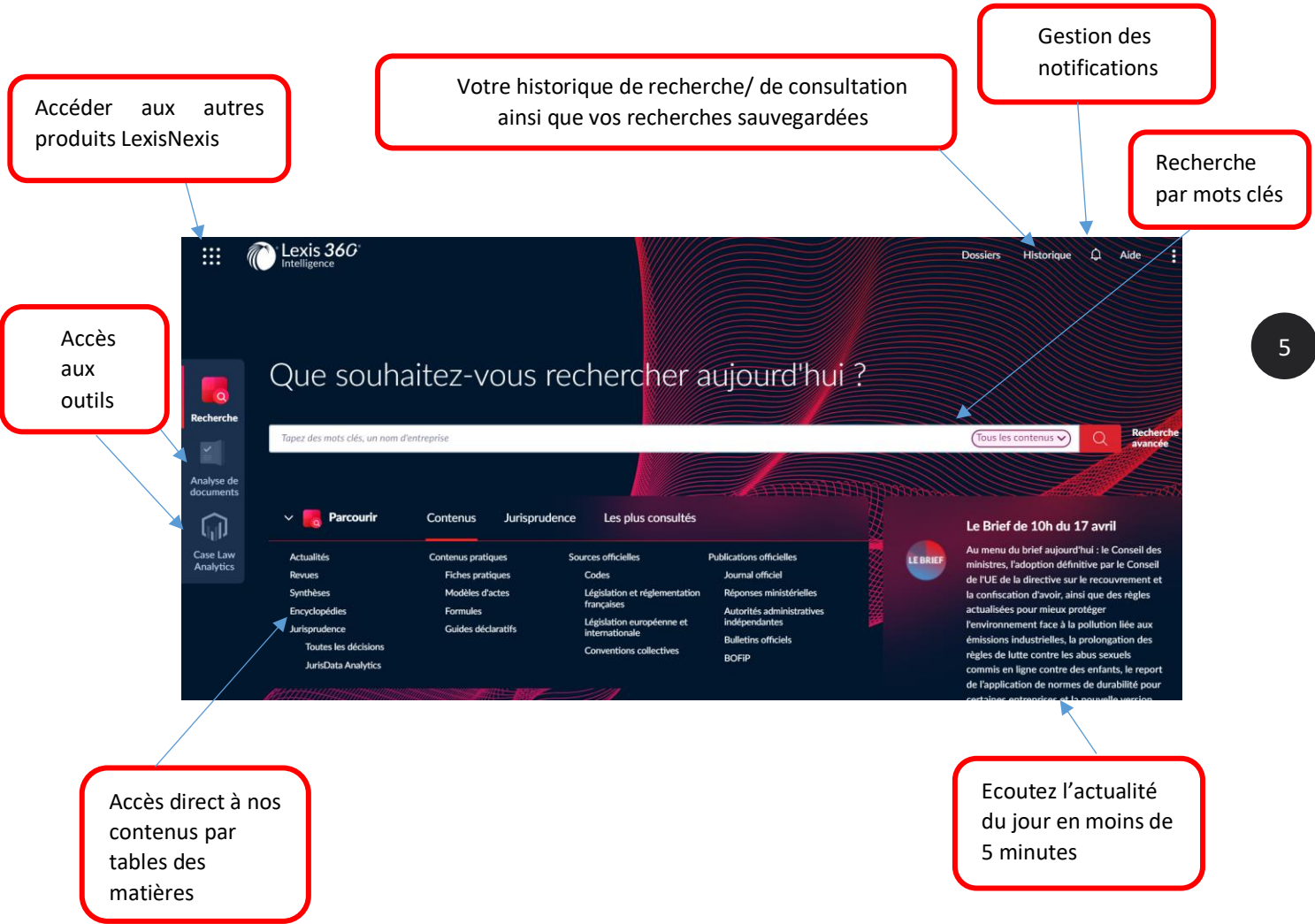
- Vous utilisez Lexis 360 Intelligence et nous vous en remercions ! Lexis 360 Intelligence a l'ambition de donner accès à une documentation juridique complète, opérationnelle et enrichie par la technologie.
- Lexis 360 Intelligence donne accès à plus de 25 millions de contenus juridiques (le périmètre disponible varie selon le pack choisi), parmi lesquels :
  - les sources (jurisprudence, législation, réglementation, B.O, etc.) enrichies par des données, analyses et commentaires ;
  - la doctrine LexisNexis, composée des encyclopédies (JurisClasseurs, Lexis Pratique, Revues) ;
  - les contenus pratiques exclusifs (modèles, fiches pratiques répondant à des questions opérationnelles, synthèses, etc.).
- Ces contenus, liés entre eux par des dizaines de millions de liens, sont accessibles de plusieurs manières :
  - La recherche générale ;
  - La page d'accueil / Contenus

## ACCÉDEZ A LEXIS 360 INTELLIGENCE

- Vous pouvez vous connecter à l'adresse [www.lexis360intelligence.fr](http://www.lexis360intelligence.fr).

## PRESENTATION DE LA PAGE D'ACCUEIL DE LEXIS 360 INTELLIGENCE

- Sur la page d'accueil de Lexis 360 Intelligence, vous retrouvez un accès direct à la barre de recherche et à nos contenus éditoriaux par le plan. Vous pouvez aussi écouter le brief de 10h, consulter les actualités ou accéder aux outils : Lexis Explore, Case law Analytics ou aux simulateurs Fidroit.



## II. La recherche transversale

- La recherche transversale vous permet de rechercher sur tous les fonds disponibles dans la base à partir d'une barre de recherche unique.

Les termes seront recherchés sur les encyclopédies, la jurisprudence, la législation, les revues et la doctrine.

À l'inverse, si votre recherche est vaste et/ou que vous ne souhaitez des résultats que sur un seul fonds (une encyclopédie uniquement, la jurisprudence uniquement), la recherche fonds par fonds (III) sera plus adaptée.

6

### FORMULEZ VOTRE RECHERCHE

#### Comment formuler votre requête ?

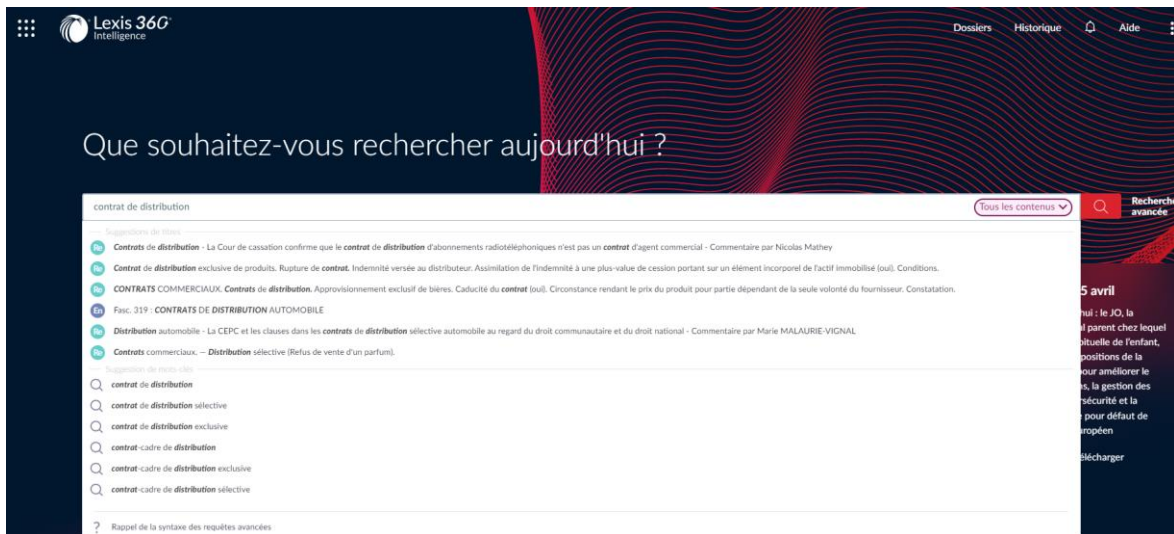
##### Recherche Lexis 360 Intelligence par mots-clés

- Privilégiez, par conséquent, ce mode de recherche pour une première approche de l'interface car l'écran de recherche est le plus simple et les résultats seront plus complets.
- Ce mode de recherche restera le plus opérationnel si votre recherche est précise, que les termes de votre recherche sont ciblés et que vous souhaitez des résultats dans toutes les sources du droit.

#### Comment fonctionne la recherche générale sur Lexis 360 Intelligence ?

- Formulez votre requête avec les mots ou expressions les plus significatifs de votre sujet, qu'ils soient juridiques ou factuels.

Lorsque vous entrez vos mots-clés, il apparaît des propositions issues des titres des documents correspondant aux mots-clés tapés. Vous pouvez inscrire les mots ou expressions que vous souhaitez.



Tapez les mots ou expressions les uns à la suite des autres. L'espace induit l'opérateur ET.



Débutez votre recherche par le ou les critères essentiels à la pertinence de votre requête et orientez ensuite votre recherche en fonction du nombre de résultats obtenus.

- L'ordre des mots peut ne pas être respecté. En revanche, le moteur de recherche distribue une pénalité à ces documents, ce qui réduit le poids du document et sa position dans la liste de résultats.
- Le moteur gère automatiquement les singuliers/pluriels, féminin/masculin, caractères accentués ou pas.

Exemple : *bail commercial*

*Cette requête fait remonter des documents contenant les termes suivants : bail, baux, commercial, commerciaux, commerciale, commerciales, bail commercial, commercial bail.*

Comment les mots vides sont-ils gérés en recherche classique ?

- Pour des raisons de performance, les mots vides sont « ignorés » dans le sens où ils ne sont pas cherchés dans l'index mais l'information de leur position dans la requête est conservée.

Par exemple, une requête comme *bail de courte durée* est vue par le moteur comme *bail courte durée*.

Les mots vides sont ignorés dans le calcul du nombre de mots mais sont pris en compte dans le calcul de la pertinence. Afin d'obtenir une liste de résultats pertinente, il est préférable de rechercher avec les mots vides.

- L'absence de mots vides ne permet pas de déclencher l'enrichissement linguistique.

Exemple : permis construire

Les documents contenant un/des synonyme(s) de permis de construire, tel que « autorisation de construire » ne remonteront pas dans la liste de résultats.

8

Comment les caractères spéciaux sont-ils traités ?

- En recherche simple, les caractères spéciaux comme les tirets, les points, etc. sont considérés par défaut comme des mots vides, donc ils ne sont pas recherchés.

Exemple : assurance-vie <=> assurance vie

- Attention ! Même en recherche exacte, le trait d'union est considéré comme un espace entre deux termes.

Exemple : « assurance-vie » remontera les documents contenant assurance-vie et assurance vie.

- Pour les nombres, le comportement est le même en recherche exacte et en recherche classique. Les caractères spéciaux sont considérés comme des caractères et non comme des séparateurs de mots

Quels dictionnaires sont appliqués en recherche simple ?

- Quatre dictionnaires sont disponibles sur Lexis 360 Intelligence.

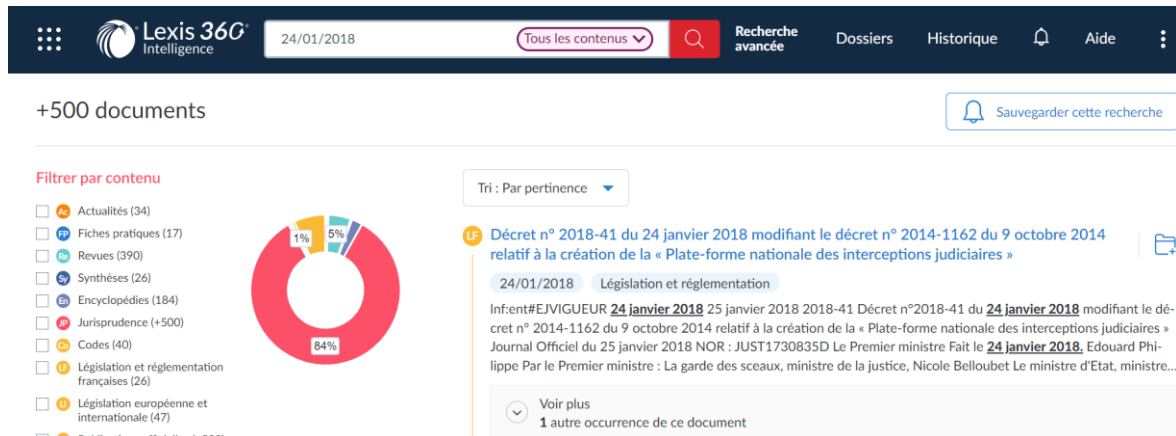
Pour rappel, nous disposons des dictionnaires suivants :

- Dictionnaire de dates
- Dictionnaire des acronymes
- Dictionnaire de concepts
- Dictionnaire des expressions protégés



- Le dictionnaire de dates permet de rechercher les différentes formes d'une date.

### Exemple 1 :

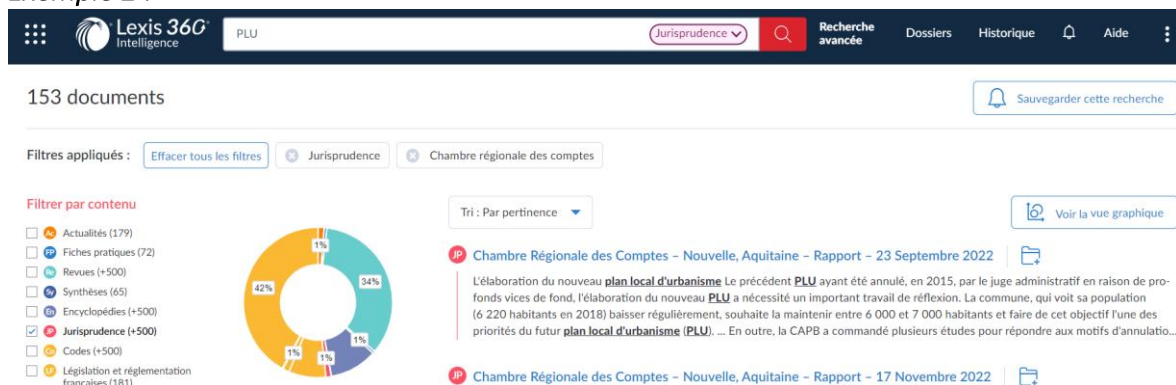


Cette requête permet de rechercher les documents contenant les formes suivantes :

- 24/01/2018
- 24 janv. 2018
- 24 janvier 2018
- 24/01/18

- Le dictionnaire d'acronymes se déclenche si l'acronyme est tapé en lettres majuscules uniquement. Si l'acronyme est tapé en minuscules, le dictionnaire ne se déclenchera pas. La requête va évidemment aboutir mais les résultats seront différents.

### Exemple 2 :



La requête *PLU* permet de trouver les documents contenant : PLU, plan local d'urbanisme, P.L.U, P.L.U. et plans locaux d'urbanisme.

Si toutefois l'acronyme ne fait pas partie du dictionnaire, la recherche s'effectuera en full text, donc ne ramènera que les documents contenant la forme recherchée.

10

- Le dictionnaire des concepts permet d'étendre la recherche aux différentes formes du concept recherché.

### Exemple 3 : commodat = prêt à usage



The screenshot shows the Lexis 360 Intelligence search results for the query 'commodat'. The interface includes a search bar with the query, a dropdown menu for 'Tous les contenus', and a search button. Below the search bar, there are navigation options: 'Recherche avancée', 'Dossiers', 'Historique', 'Aide', and a bell icon. The results section shows '+500 documents' and a 'Sauvegarder cette recherche' button. A filter section on the left lists various content types with checkboxes and counts: Actualités (14), Fiches pratiques (9), Modèles d'actes (4), Revues (465), Synthèses (26), Encyclopédies (365), and Jurisprudence (+500). A donut chart shows the distribution of results: 81% for Jurisprudence, 8% for Synthèses, 6% for Revues, 1% for Fiches pratiques, and 4% for Actualités. The main result is 'Art. 1875 à 1879 - Fasc. unique : PRÊT À USAGE. - Caractères' by François GRUA and Nicolas CAYROL, dated 14/06/2022, from the JurisClasseur Civil Code. The snippet of the article text is visible.

- Le dictionnaire des expressions dites protégées permet de rechercher l'expression telle quelle a été écrite, et non les termes un à un avec leurs enrichissements.

- Cette liste contient les expressions suivantes :

accouchement sous x	en l'état
ayant cause	en la forme
ayant droit	frais et dépens
billet à ordre	fin de non-recevoir
bonne foi	garde à vue
cause réelle et sérieuse	gré à gré
de cujus	hors de cause
de lege	huis clos
de plano	mise à pied
de residuo	mise en cause

mise en demeure	sursis à statuer
mise en état	voie de fait
résidence fiscale	référé
société de fait	

**Exemple 4** : en recherchant l'expression ayant droit, le moteur ne remontera pas de document contenant a droit, ayant droite, etc.

## Comment fonctionne les opérateurs ?

- Il existe sur la recherche simple trois opérateurs : ET, OU, SAUF

L'opérateur ET est induit par l'espace

L'opérateur OU donne une alternative entre plusieurs mots, OU recherche au choix les termes a OU b

L'opérateur SAUF permet d'exclure les résultats comprenant le terme indiqué. Il doit être placé en fin d'équation de recherche

NB : Il n'est pas utile et pertinent d'utiliser l'opérateur ET puisqu'il est appliqué par défaut. L'utilisation de cet opérateur génère une requête complexe pour laquelle le calcul de la pertinence est différent d'une requête sans opérateur.

## Comment fonctionne l'opérateur SAUF ?

- L'opérateur SAUF permet d'exclure un terme de recherche.
- En recherche générale, le SAUF peut s'écrire de deux manières :
  - a SAUF b SAUF c
  - a SAUF ( b OU c)

Exemples :

Bail commercial SAUF dérogatoire SAUF courte durée

Bail commercial SAUF (dérogatoire OU courte durée)

## Comment fonctionne la recherche exacte ?

- La recherche exacte se déclenche lorsqu'on ajoute des guillemets aux termes de la recherche.

**Exemple :**

- Le moteur retourne les documents contenant tous les termes recherchés dans l'ordre exact de la saisie.
- Les mots vides sont traités comme n'importe quel autre terme de la requête.

En recherche exacte, les caractères spéciaux (tiret, virgule, point, slash) sont également considérés comme des séparateurs de mots, en-dehors d'un nombre.

Quand ils sont compris dans un nombre/référence, le comportement est différent puisqu'ils sont considérés comme un caractère à part entière.

**Exemple :**

Attention, le trait d'union est considéré comme un espace entre deux termes dans ce cas. Cette requête remontera les documents contenant *assurance-vie* et *assurance vie*.

- Aucun dictionnaire n'est appliqué, aucun enrichissement n'est effectué.

**Exemple :**

- Cette requête ramène uniquement des documents contenant l'expression exacte. En aucun cas, un document ne contenant que *bail* ou que *commercial* ou encore *baux commerciaux*, *baux*, *commerciaux* ne doit remonter dans la liste de résultats.

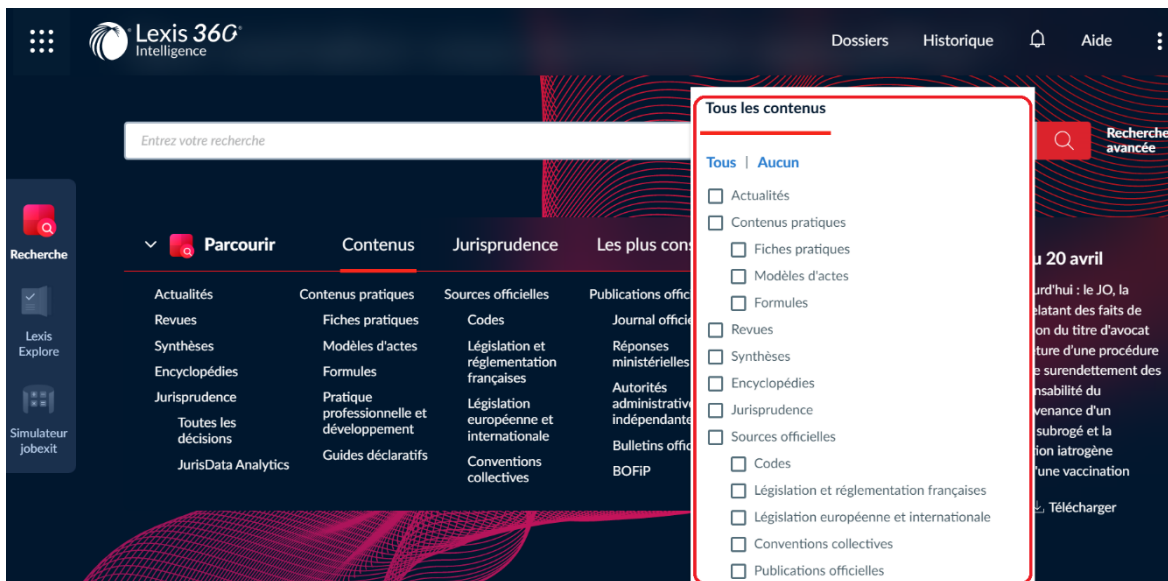
## Recherche dans toutes les sources

- Par défaut, la recherche Lexis 360 Intelligence se fait dans tous les contenus. Vous pouvez le vérifier grâce à la sélection de sources de la recherche qui indiquera Tous les contenus.

### Rechercher dans une sélection de sources

- Cette fonctionnalité permet à l'utilisateur de restreindre sa recherche à un périmètre donné.

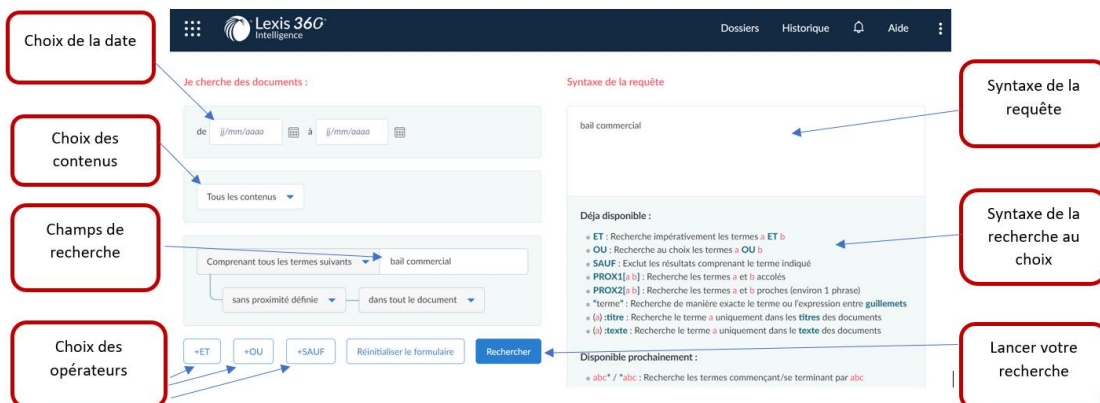
Vous pouvez en dépliant le menu Tous les contenus réaliser une recherche au sein d'une ou plusieurs sources. Cochez les contenus souhaités.



13

### Recherche avancée

- Depuis la page d'accueil, vous pouvez accéder à une **recherche avancée** en cliquant sur le lien positionné dans la zone de recherche.

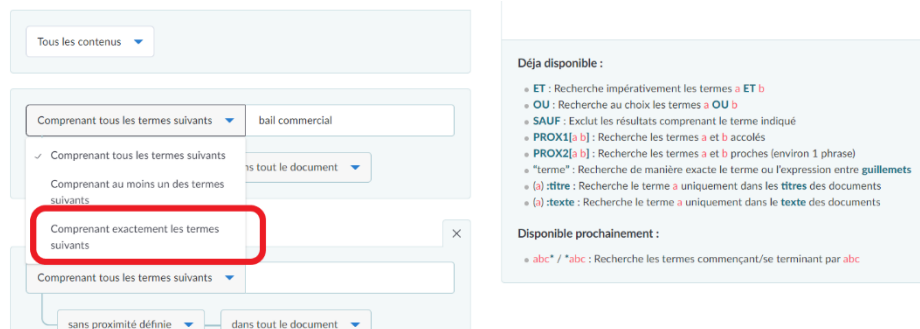


## Les champs

- Pour formuler votre recherche, commencez par choisir les mots et expressions significatifs en sélectionnant ensuite l'opérateur de votre choix.

Chaque mot ou expression saisi dans les zones « mots ou expressions » sera recherchée.

Il est possible d'utiliser les guillemets pour rechercher une expression exacte ou sélectionner dans le menu déroulant : Comprenant exactement les termes suivants.



14

## Les opérateurs booléens

- Les opérateurs disponibles sont :

- ET
- OU
- SAUF

- Nombre de caractères maximal pouvant être recherché : **512 caractères**

- Priorisation des opérateurs :

La priorité des opérateurs est la suivante : SAUF > OU > ET

**Exemple** : vente OU cession ET fonds de commerce sera interprété comme **(vente OU cession) ET fonds de commerce**

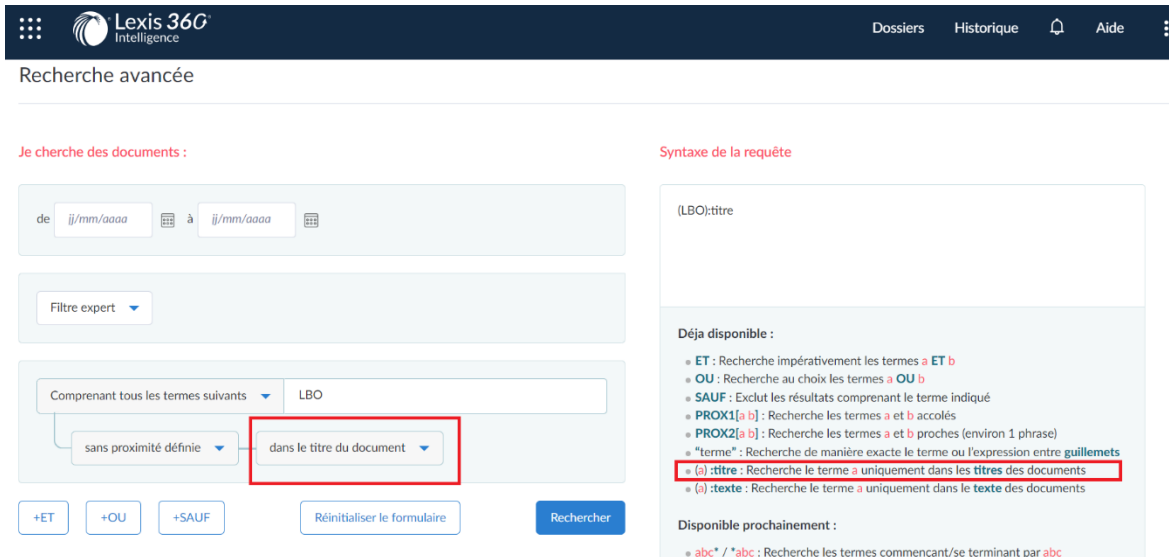
L'utilisateur a toujours la possibilité d'utiliser les parenthèses mais la priorité des opérateurs s'applique par défaut.

- Lorsque l'opérateur SAUF est présent dans la requête, on isole toute la partie qui précède l'opérateur, en respectant la priorité des autres opérateurs, si besoin.

## La recherche dans le titre ou le texte

- Lexis 360 Intelligence vous permet de faire de la recherche dans le titre de nos documents soit en utilisant depuis la barre générale de l'opérateur (a) **:titre** soit en utilisant la recherche avancée en sélectionnant : Dans le titre du document.

La recherche de vos mots-clés s'effectuera uniquement dans les titres des documents.



Recherche avancée

Je cherche des documents :

de  à

Filtre expert

Comprenant tous les termes suivants

sans proximité définie

+ET +OU +SAUF Réinitialiser le formulaire Rechercher

Syntaxe de la requête

(LBO):titre

Déjà disponible :

- ET : Recherche impérativement les termes a ET b
- OU : Recherche au choix les termes a OU b
- SAUF : Exclut les résultats comprenant le terme indiqué
- PROX1[a b] : Recherche les termes a et b accolés
- PROX2[a b] : Recherche les termes a et b proches (environ 1 phrase)
- "terme" : Recherche de manière exacte le terme ou l'expression entre guillemets
- (a):titre : Recherche le terme a uniquement dans les titres des documents
- (a):texte : Recherche le terme a uniquement dans le texte des documents

Disponible prochainement :

- abc\* / \*abc : Recherche les termes commençant/se terminant par abc

15

Vous pouvez également faire de la recherche dans le texte de nos documents soit en utilisant depuis la barre générale de l'opérateur (a) **:texte** soit en utilisant la recherche avancée en sélectionnant : Dans le texte du document

## Les opérateurs de proximité

- Il existe deux opérateurs de proximité sur lexis 360 Intelligence :
  - Termes accolés ou PROX1 : il cherche les termes les uns à côté des autres en prenant en compte les inversions. Mais contrairement à l'usage des « ... », conserve les flexions (les singuliers/pluriels, féminin/masculin, caractères accentués ou pas). Cette proximité est traduite par l'opérateur PROX1.
  - Termes proches ou PROX2 : il cherche les termes au sein d'une phrase (approximatif), il conserve les flexions. Cette proximité est traduite par l'opérateur PROX2. Il peut être utilisé en recherche générale avec cette même syntaxe.



The screenshot shows a search interface with a dropdown menu for 'Tous les contenus'. Below it, a search bar contains 'bail commercial'. A dropdown menu is open, showing options: 'sans proximité définie' (selected), 'termes accolés', and 'termes proches'. To the right, a panel titled 'Déjà disponible :' lists various operators: ET, OU, SAUF, PROX1[a b], PROX2[a b], "terme", (a):titre, and (a):texte. Below this, a section titled 'Disponible prochainement :' lists abc\* / \*abc.

- Quand vous utilisez les opérateurs de proximité, le moteur n'utilise pas une recherche exacte des termes recherchés, c'est-à-dire que tous les enrichissements sont faits sur la requête (synonymie, flexions et acronymes).

16

### Exemple :

La recherche PROX1[bail commercial] permet de rechercher les documents contenant *baux commerciaux, bail commercial, commercial bail et commerciaux baux*.

- Il est possible d'utiliser directement les opérateurs de proximité dans la barre de recherche.



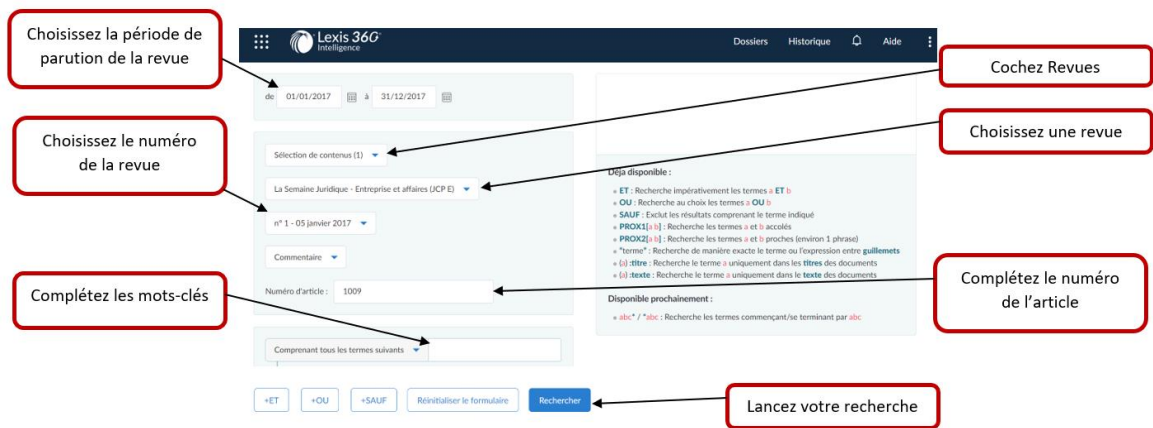
### Rechercher dans une sélection de sources

- Cette fonctionnalité permet à l'utilisateur de restreindre sa recherche à un périmètre donné.

### Recherche d'une référence d'article de revue

- Pour rechercher une référence exacte d'un article de revue, vous devez d'abord sélectionner une année. Puis, sélectionnez dans le menu déroulant de tous les contenus, Revues en cochant.
- Choisissez le titre de la revue, la référence du sommaire puis le type d'article choisi. Enfin, vous pouvez remplir le champ numéro d'article.



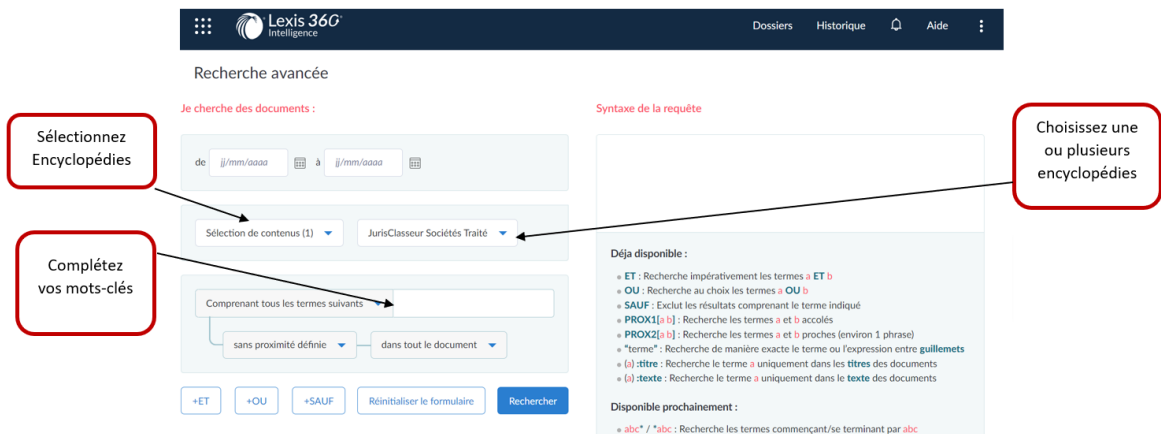


The screenshot shows the Lexis 360 search interface with several red callout boxes pointing to specific fields:

- Choisissez la période de parution de la revue**: Points to the date range selector (01/01/2017 to 31/12/2017).
- Choisissez le numéro de la revue**: Points to the dropdown menu for the issue number (n° 1 - 05 janvier 2017).
- Complétez les mots-clés**: Points to the search input field containing '1009'.
- Cochez Revues**: Points to the 'Sélection de contenus (1)' dropdown.
- Choisissez une revue**: Points to the 'La Semaine Juridique - Entreprise et affaires (JCP E)' dropdown.
- Complétez le numéro de l'article**: Points to the 'Numéro d'article : 1009' field.
- Lancez votre recherche**: Points to the 'Rechercher' button.

### Recherche dans une encyclopédie

- Pour réaliser une recherche dans une collection du JuriClasseur, vous devez d'abord sélectionner Encyclopédies, puis un champ va apparaître où vous pourrez sélectionner une ou plusieurs encyclopédies. Complétez votre recherche par des mots-clés.



The screenshot shows the 'Recherche avancée' interface with annotations:

- Sélectionnez Encyclopédies**: Points to the 'Sélection de contenus (1)' dropdown.
- Complétez vos mots-clés**: Points to the search input field.
- Choisissez une ou plusieurs encyclopédies**: Points to the 'JurisClasseur Sociétés Traité' dropdown.

### EXPLOITEZ VOS RESULTATS

- Cliquez sur l'icône Loupe pour obtenir la liste de vos résultats. Il n'existe pas de limite en nombre de documents recherchés. Il vous est indiqué en haut à gauche si vous avez plus de 500 résultats ou moins.

### La liste de résultats

- Pour chaque document trouvé, l'affichage des mots de votre recherche apparaît surligné en jaune, suivis et précédés des mots environnants. Chaque mot trouvé

dans le document est un lien ; il vous permettra d'accéder directement au document ouvert à l'endroit où ce mot a été trouvé.

## Classement de la liste de résultats

### Par pertinence

- La recherche Lexis 360 Intelligence intègre des algorithmes de recherche et de tri d'affichage des documents par pertinence, qui prennent en considération :
  - la proximité des mots de la recherche au sein de chaque document
  - le nombre d'occurrence des mots dans le document
  - la place des mots de recherche dans le document : titre ou corps de texte
  - la date

18

La recherche sera réalisée en plein texte.

- L'ordre d'apparition des documents dans la liste de résultats est le suivant :
  - Les documents répondant à la recherche en plein texte et à la recherche couplée plein texte - sémantique apparaissent les premiers, selon les critères de pertinence définis ci-dessus.
  - Les documents ne répondant qu'à la recherche sémantique apparaissent en fin de liste de résultats.

### Par date

- C'est un classement des résultats par la date du document du plus récent au plus ancien.

## Affinez votre recherche

- Il est possible de rajouter des mots au fur et à mesure de votre recherche.

Il est possible d'affiner votre recherche par la date ou les sources.

L'ensemble des filtres que vous avez sélectionnés sont affichés en haut sous « Filtres appliqués » pour une lecture immédiate.

Ces sélections sont également mises en avant dans le menu des filtres.

The screenshot shows a search interface with the following elements:

- Header:** Lexis 360 Intelligence logo, search bar containing 'relation commerciale établie', and navigation links: 'Tous les contenus', 'Recherche avancée', 'Dossiers', 'Historique', 'Aide'.
- Results Summary:** '+500 documents' and a 'Sauvegarder cette recherche' button.
- Contenu (Left Panel):** A list of content types with checkboxes:
  - Actualités (121)
  - Fiches pratiques (239)
  - Modèles d'actes (22)
  - Formules (307)
  - Revue (+500)
  - Synthèses (350)
  - Encyclopédies (+500)
  - Jurisprudence (+500)
  - Codes (318)
  - Législation et réglementation françaises (+500)
  - Législation européenne et internationale (+500)
  - Publications officielles (+500)
  - Conventions collectives (260)
- Donut Chart (Center):** A donut chart showing the distribution of content types: 65% (red), 18% (orange), 4% (yellow), and 8% (blue).
- Tri:** A dropdown menu set to 'Par pertinence'.
- Document Snippets (Right):**
  - Recours de la victime d'une rupture brutale de la relation commerciale établie:** Pauline Le More, 17/07/2023, Fiche pratique n° 1231. Text: 'commerciale établie, Minet, Rupture des relations commerciales établies et contrats informatiques : CDE 2010, prat. 5 • G... Caractère « établi » de la relation commerciale Afin de déterminer si la relation en cause peut être qualifiée d'« établi », il convient d'être renseigné sur son caractère stable ou précaire.'
  - Rompres une relation commerciale établie:** Gaëlle TOUSSAINT-DAVID, 05/11/2020, Fiche pratique n° 300. Text: 'relations commerciales établies. Existence d'une relation établie La qualification de relation établie, laissée à l'appréciation des juges du fond, au cas par cas, dépendra de : • la durée de la relation commerciale : - exclue pour une relation commerciale de quelques mois ( Cass. com ... IV, n° 21 ), - applicable en revanche à une relation suivie de plusieurs années ; Une relation commerciale de 10 ans est une relation commerciale établie ( Cass. com., 3 déc. 2002, n° 99-19.822 ) . • la globalité de la rel...'
  - Fasc. 300 : Rupture brutale de relations commerciales établies**

### Par Date

- Le filtre Date permet de filtrer sur des résultats soit Depuis 6 mois, soit Depuis 1 ans, Soit Depuis 2 ans, soit une période spécifique, sans perdre le classement par pertinence.

Par défaut, le filtre Date indique tout, aucun document n'est exclu.

Pour restreindre la période de recherche, vous pouvez soit :

The diagram illustrates the 'Filtrer par date' (Filter by date) interface with the following components:

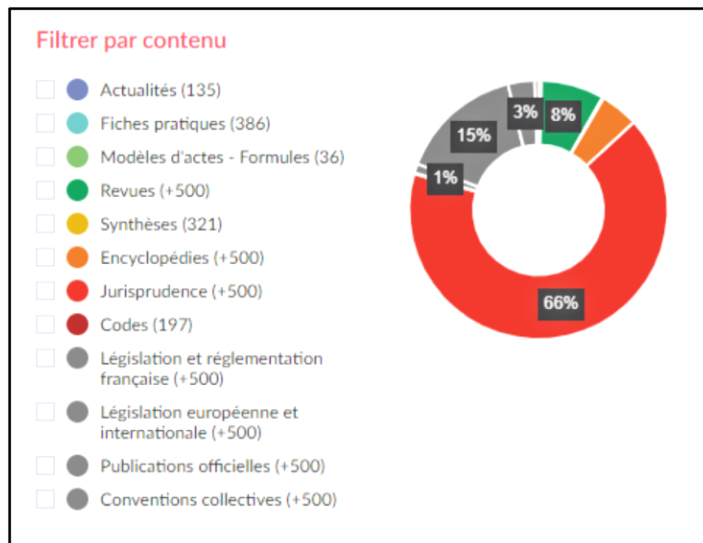
- Radio Buttons:**
  - Tout
  - Depuis 6 mois
  - Depuis 1 an
  - Depuis 2 ans
  - Période spécifique :
- Date Input Fields:**
  - du
  - au
- Bar Chart:** A bar chart titled 'Répartition des résultats de 2017 à 2021 : +500 documents' showing the distribution of results by year:
 

Année	Nombre de documents
2021	~10
2020	~100
2019	~100
2018	~100
2017	~100

La liste de résultat est automatiquement rafraîchie.

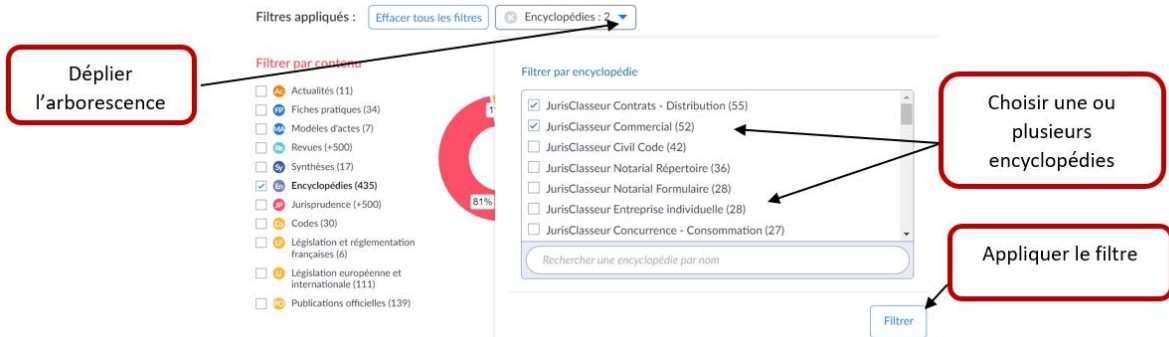
### Par contenus

- Filtrer par contenu permet de filtrer vos documents en fonction d'une ou plusieurs sources. Il suffit de cocher les cases sur la gauche



Des filtres additionnels sont proposés en fonction des sources sélectionnées afin de permettre une recherche plus fine.

- Lors de la sélection d'un filtre (en cochant la case), une case bleue avec une flèche apparaît en haut de la liste de résultats pour indiquer que vous pouvez affiner cette sélection.



Filtres appliqués : Effacer tous les filtres Encyclopédies : 2

**Déplier l'arborescence**

**Filtrer par contenu**

- Actualités (111)
- Fiches pratiques (34)
- Modèles d'actes (7)
- Revues (+500)
- Synthèses (17)
- Encyclopédies (435)
- Jurisprudence (+500)
- Codes (30)
- Législation et réglementation françaises (6)
- Législation européenne et internationale (111)
- Publications officielles (139)

**Filtrer par encyclopédie**

- JurisClasseur Contrats - Distribution (55)
- JurisClasseur Commercial (52)
- JurisClasseur Civil Code (42)
- JurisClasseur Notarial Répertoire (36)
- JurisClasseur Notarial Formulaire (28)
- JurisClasseur Entreprise individuelle (28)
- JurisClasseur Concurrence - Consommation (27)

Rechercher une encyclopédie par nom

**Choisir une ou plusieurs encyclopédies**

**Appliquer le filtre**

Le détail de l'arborescence du filtre et les filtres spécifiques apparaissent dans un encadré.

Lorsque vous avez terminé, cliquez sur le bouton « Filtrer ».

La page de résultats est rafraîchie au fur et à mesure en prenant en compte le ou les nouveau(x) filtre(s) sélectionné(s).

Les critères associés aux filtres sont ajoutés dans la zone « Filtres appliqués ».

Pour supprimer les filtres, il suffit de décocher la case dans le filtre par contenu.

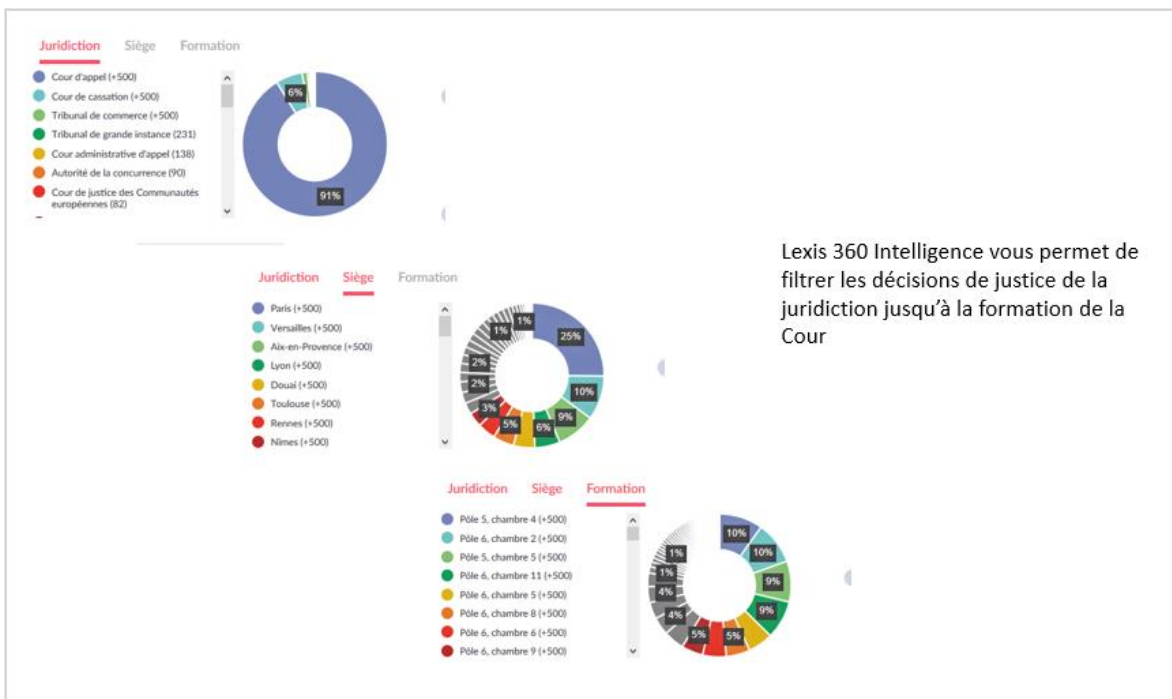
## Recherchez dans la Jurisprudence

- La recherche de jurisprudence sur Lexis 360 Intelligence se fait par mots-clés et vous permet d'avoir accès à des filtres spécifiques pour vos recherches.

### Filtrer par juridiction, siège, formation

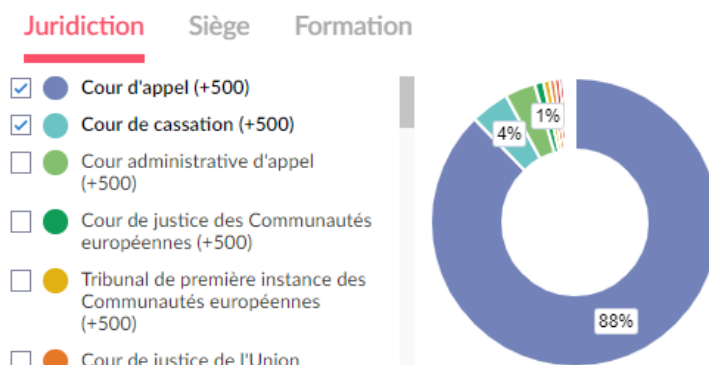
- Le filtre par juridiction vous permet d'affiner les critères de recherche par juridictions, siège et formation notamment pour les cours d'appel.

21



Lexis 360 Intelligence vous permet de filtrer les décisions de justice de la juridiction jusqu'à la formation de la Cour

- Le filtre de juridiction vous permet de sélection une ou plusieurs juridictions. Dans ce dernier cas, il n'est plus possible d'utiliser les filtres de siège et de formation.



Jurisdiction	Siège	Formation
<input checked="" type="checkbox"/> Cour d'appel (+500)		
<input checked="" type="checkbox"/> Cour de cassation (+500)		
<input type="checkbox"/> Cour administrative d'appel (+500)		
<input type="checkbox"/> Cour de justice des Communautés européennes (+500)		
<input type="checkbox"/> Tribunal de première instance des Communautés européennes (+500)		
<input type="checkbox"/> Cour de justice de l'Union		

### Filtrer par Thèmes

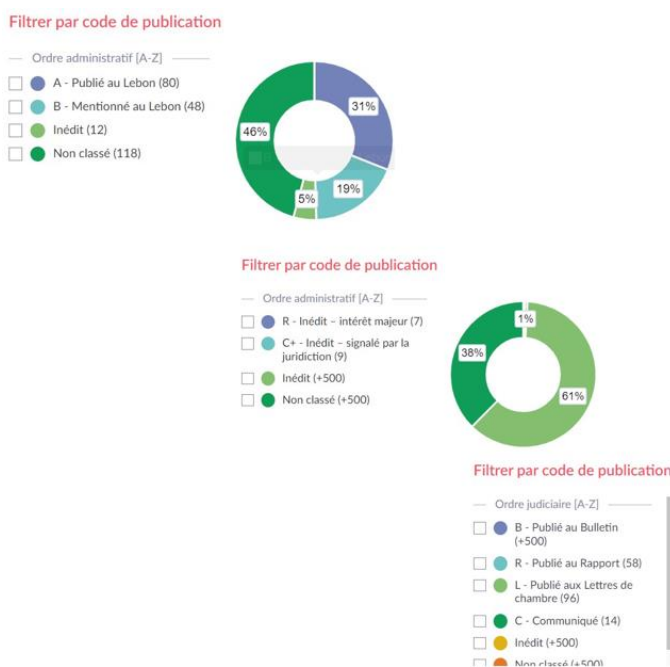
- Filtrer par Thèmes permet de choisir le thème du contentieux que vous souhaitez : travail, concurrence-consommation, par exemple. Vous pouvez compléter votre sélection en choisissant des sous-thèmes. Plusieurs thèmes peuvent être choisis. Par contre, si vous choisissez plusieurs thèmes vous ne pourrez pas accéder aux sous-thèmes.



Lexis 360 Intelligence vous permet de filtrer les décisions de justice par thèmes et sous thèmes

### Filtrer par code de publication

- Filtrer par code de publication permet de filtrer en fonction des références des décisions attribués par les juridictions elle-mêmes. Elles sont différentes en fonction de l'ordre administratif ou judiciaire dans lequel elles sont rendues.



Lexis 360 Intelligence vous permet de filtrer les décisions de justice par code de publication en fonction des ordres administratif ou judiciaire

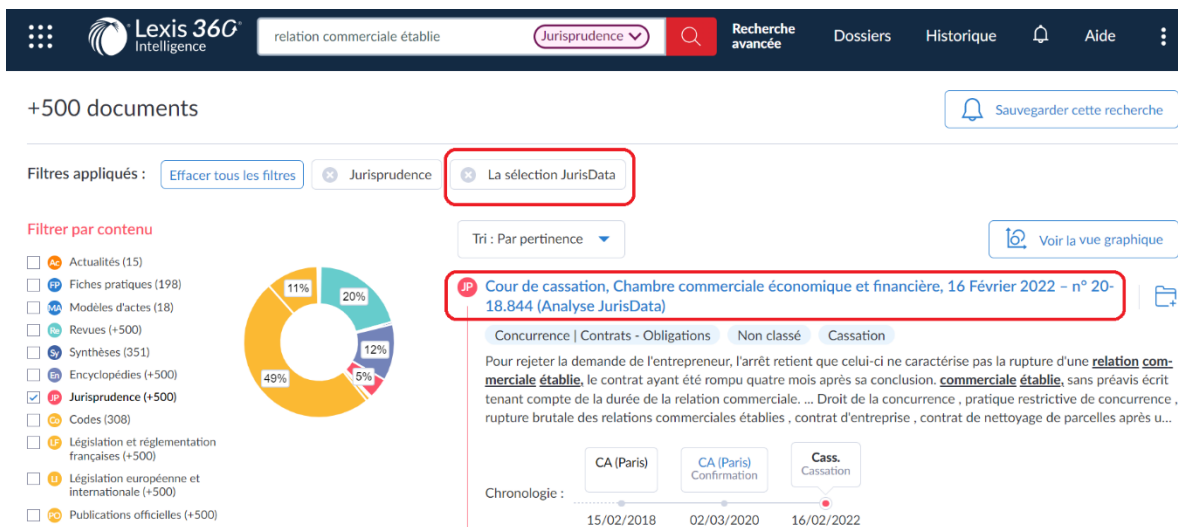
## Filtrer par sélection LexisNexis

- Filtrer sur la **Sélection JurisData** permet de filtrer pour ne trouver dans sa liste de résultats de jurisprudence que des Analyses JurisData ainsi que les décisions mentionnées ou publiées au Lebon ou au Bulletin.

### Sélection LexisNexis

- La sélection JurisData (+500)
- Commenté par LexisNexis (+500)

23



The screenshot shows the LexisNexis search interface. At the top, the search bar contains "relation commerciale établie" and "Jurisprudence". Below the search bar, there are filters applied: "Jurisprudence" and "La sélection JurisData". A donut chart shows the distribution of content types: Actualités (11%), Fiches pratiques (198), Modèles d'actes (18), Revues (+500), Synthèses (351), Encyclopédies (+500), Jurisprudence (+500), Codes (308), Législation et réglementation françaises (+500), Législation européenne et internationale (+500), and Publications officielles (+500). The search results show a document titled "Cour de cassation, Chambre commerciale économique et financière, 16 Février 2022 - n° 20-18.844 (Analyse JurisData)". The document is categorized under "Concurrence | Contrats - Obligations | Non classé | Cassation". The text of the document discusses the rejection of a request for annulment of a commercial contract. A timeline shows the document's history: CA (Paris) on 15/02/2018, CA (Paris) Confirmation on 02/03/2020, and Cass. Cassation on 16/02/2022.

- Filtrer sur Commenté par LexisNexis permet de ne trouver que les décisions de justice commentées dans nos contenus éditoriaux dans sa liste de résultats de jurisprudence.

### Sélection LexisNexis

- La sélection JurisData (+500)
- Commenté par LexisNexis (+500)

JP Cour de cassation, Chambre commerciale économique et financière, 16 Février 2022 – n° 20-18.844 | 

Concurrence Non classé Cassation

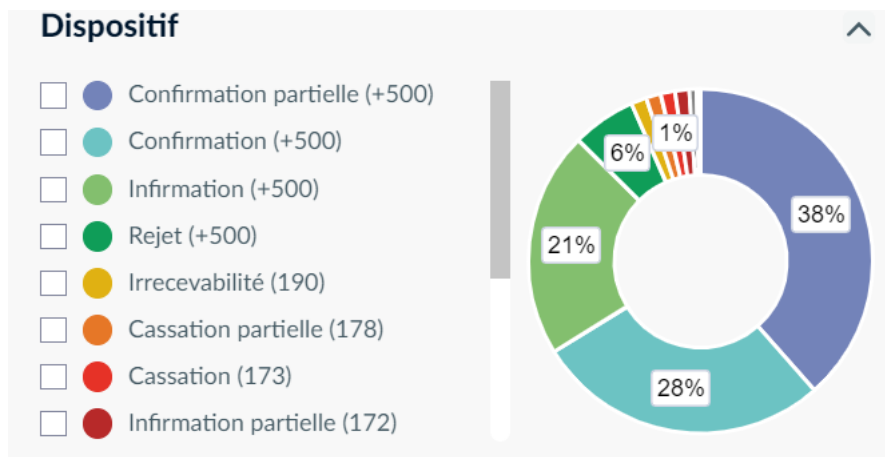
**commerciale établie** ; qu'en se bornant à s'attacher aux conditions de la rupture du contrat du 5 juillet 2010 pour en déduire que ce contrat ayant été résilié pour faute quatre mois après sa conclusion, il n'était pas justifié d'une rupture brutale d'une **relation commerciale établie**, sans prendre en **commerciale établie**, la cour d'appel a privé sa décision de base légale. ... **commerciale établie**, sans préavis écrit tenant compte, notamment, de la durée de la relation commerciale ; qu'en se fondant, pour en déduire l'absence de ruptur...



Voir plus  
7 décisions similaires, **2 commentaires d'auteurs**, 2 citations, 1 Analyse JurisData

24

- Vous avez aussi la possibilité de filtrer sur le **sens du dispositif**, permettant de cibler ou d'exclure des ensembles entiers de décisions pour affiner la pertinence de vos résultats.



- Enfin, vous pouvez rechercher la jurisprudence par **texte cité** afin d'identifier rapidement toutes les décisions de justice citant des textes législatifs ou réglementaires que vous saisissez directement dans le filtre à gauche

### Texte cité

Ex : article 4 du Code civil, décret n°2023-99

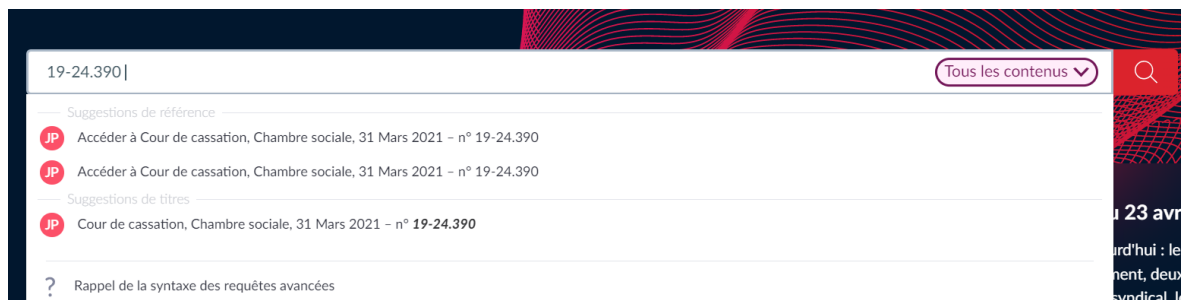
Chercher uniquement dans les motifs



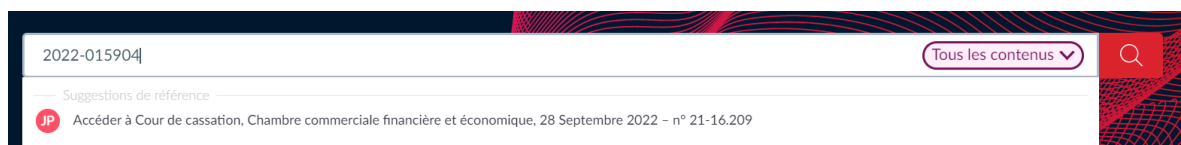
Vous pouvez encore affiner en recherchant le texte cité en cochant « Chercher uniquement dans les motifs »

## Recherche par référence

- Sur Lexis 360 Intelligence, il est possible de retrouver un arrêt en tapant dans la barre de recherche soit le numéro de pourvoi, de requête ou le numéro de RG. Une recherche dans le titre des documents est effectuée, il faut cliquer sur les propositions de la barre de recherche.

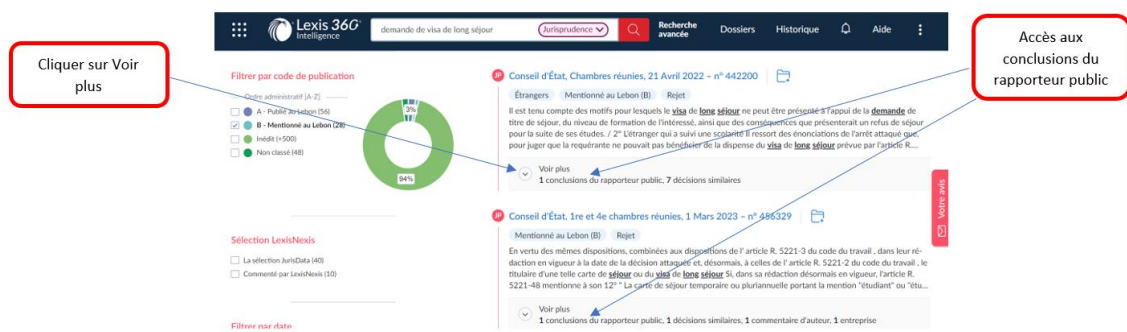


- Il est possible directement depuis la page d'accueil de réaliser une recherche d'arrêt grâce à son numéro d'analyse JurisData.



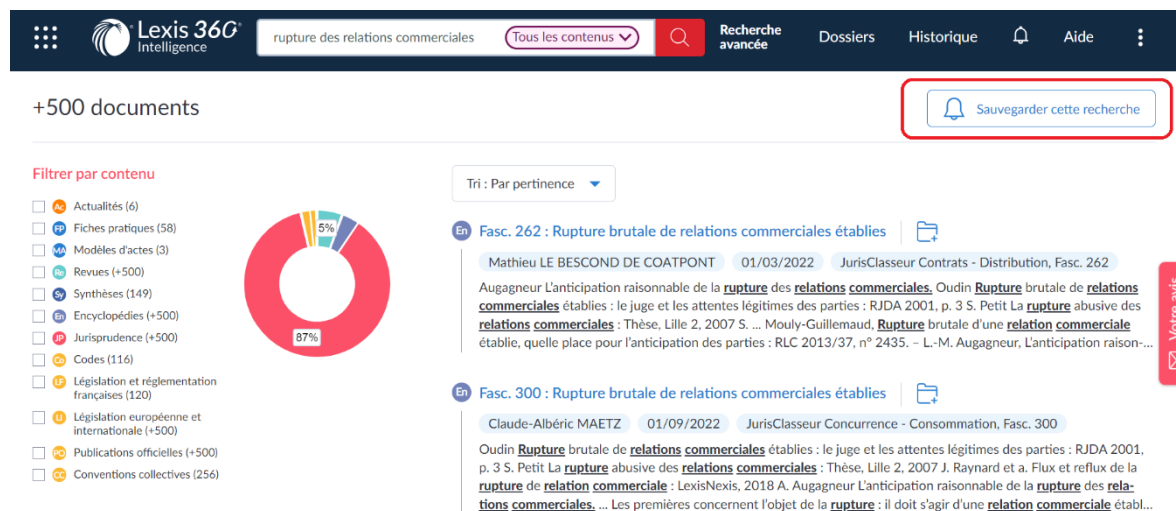
## Accès aux conclusions du rapporteur public

- Depuis la liste de résultats, pour les arrêts de l'ordre administratif, Lexis 360 Intelligence vous propose de consulter les conclusions du rapporteur public liées à cet arrêt.
- Quand les conclusions du rapporteur public sont disponibles, elles apparaissent dès la liste de résultats dans voir plus. Elles sont aussi accessibles dans les enrichissements de l'arrêt.



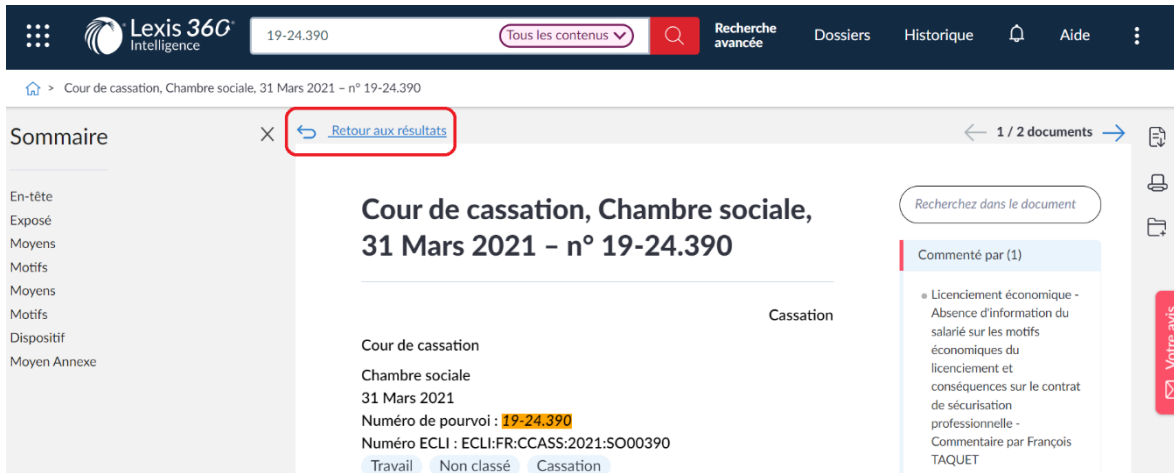
## Utilisez la fonctionnalité Recherches sauvegardées

- La fonctionnalité de veille personnalisée vous permet de rendre automatique et régulière une recherche.
- Choisissez vos mots-clés, les fonds que vous souhaitez interroger, puis paramétrez cette recherche de façon à recevoir tout nouveau résultat automatiquement par mail.



## Consultez les documents et exportez vos documents

- Nous vous recommandons d'utiliser le lien « Retour aux résultats » situé en haut des documents à droite.



Lexis 360 Intelligence 19-24.390 Tous les contenus Recherche avancée Dossiers Historique Aide

Cour de cassation, Chambre sociale, 31 Mars 2021 - n° 19-24.390

Sommaire [Retour aux résultats](#) 1 / 2 documents

En-tête  
Exposé  
Moyens  
Motifs  
Moyens  
Motifs  
Dispositif  
Moyen Annexe

**Cour de cassation, Chambre sociale, 31 Mars 2021 - n° 19-24.390**

Cassation

Cour de cassation  
Chambre sociale  
31 Mars 2021  
Numéro de pourvoi : **19-24.390**  
Numéro ECLI : ECLI:FR:CCASS:2021:SO00390  
Travail Non classé Cassation

Recherchez dans le document

Commenté par (1)

- « Licenciement économique - Absence d'information du salarié sur les motifs économiques du licenciement et conséquences sur le contrat de sécurisation professionnelle - Commentaire par François TAQUET

Votre avis

27

## Visualisez un document

- Pour visualiser un document de la liste de résultat, cliquez sur le titre du document. Lexis 360 Intelligence vous propose un affichage complet du document, spécifique à chacune des sources.

Lorsqu'un document est consulté, les termes de la recherche sont en surbrillance. Ces termes comprennent les termes de la recherche.

## Imprimez

- Pour imprimer un document, il faut cliquer sur l'icône imprimante



Lexis 360 Intelligence exclusion de brevetabilité Tous les contenus Recherche avancée Dossiers Historique Aide

Encyclopédies > JurisClasseur Brevets > Fasc. 4210 : EXCLUSIONS DE BREVETABILITÉ. - Règles générales

Sommaire [Retour aux résultats](#) 1 / 144 documents

Mises à jour  
Points-clés  
Introduction  
I. - Exclusions reliées à une condition de

**Fasc. 4210 : EXCLUSIONS DE BREVETABILITÉ. - Règles générales**

Recherchez dans le document

En synthèse dans (1)


## Téléchargez

- Il est possible de télécharger des documents soit au format Word, soit au format PDF en cliquant sur l'icône de téléchargement.



## Ajouter aux dossiers

28

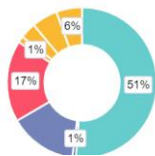
- Sur l'ensemble du site, que ce soit depuis la liste de résultats, ou en consultant un document, vous pouvez à tout moment ajouter un document à un dossier en cliquant sur l'icône  (depuis la liste de résultats ou un document).



- Vous pouvez choisir d'enregistrer le document soit dans le dossier par défaut, soit cliquez sur « Choisir un autre dossier ».

### Filtrer par contenu

- Revues (74)
- Synthèses (1)
- Encyclopédies (21)
- Jurisprudence (25)
- Codes (2)
- Législation européenne et internationale (5)
- Publications officielles (8)



Tri : Par pertinence Classé dans Dossier par défaut Choisir un autre dossier

En Fasc. 4210 : EXCLUSIONS DE BREVETABILITÉ. - Règles générales 

Christian LE STANC 19/09/2022 JurisClasseur Brevets, Fasc. 4210

Des **exclusions de brevetabilité** ont été décidées dont on rapportera l'exposition au parti de présentation de la loi du 13 juillet 1978, alignée sur ce point sur la rédaction de l'époque de l'article 52 de la Convention de Munich. Fasc. 4210 : **Exclusions de brevetabilité** - Règles générales Christian Le Stanc Professeur à la faculté de droit de Montpellier Avocat Mises à jour Mise à jour du 19/09/2022 - \$2. - Condition d'invention Mise à jour du 19/09/2022 - \$4. -...

## Partagez

### Utilisez les liens hypertextes

- Sur le site Lexis 360 Intelligence, chaque page de site est visée par une URL en permalien. Vous pouvez donc en copiant l'adresse URL, partager des documents ainsi que des listes de résultats.



### Utilisez le Copier/Coller de LexisNexis

- La fonctionnalité Copier/coller intégrée à Lexis 360 Intelligence va vous permettre de copier non seulement les fragments des documents pour les intégrer à un document Word ou un mail, par exemple, mais va également augmenter ce fragment de texte en générant automatiquement la référence du document et un lien hypertexte vers le document original.
- Dans un document, sélectionnez le texte à la souris pour faire apparaître Rechercher/copier. Cliquez sur Copier puis collez dans un document Word ou un mail.



# III. La recherche par fonds

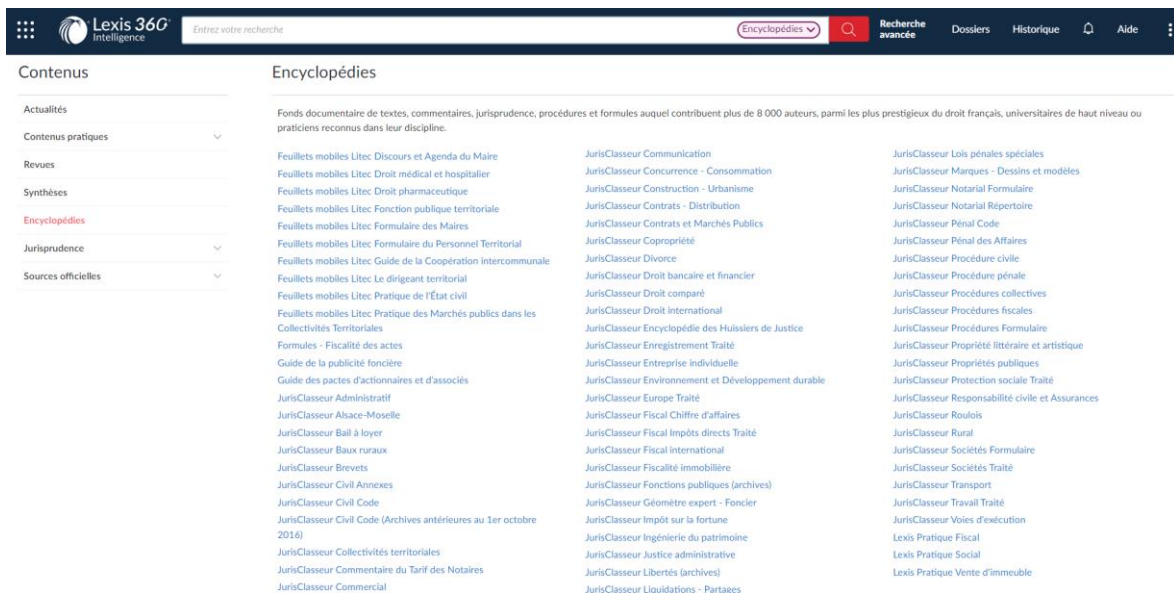
## LES ENCYCLOPEDIES

30

- Les encyclopédies constituent un fonds documentaire exceptionnel de textes, commentaires, jurisprudence, procédures et formules auquel contribuent plus de 2 000 auteurs.
- Ces collections sont organisées en fascicules. Ces fascicules sont refondus régulièrement ; la version du fascicule disponible est toujours la plus actuelle, et la date de mise à jour du document apparaît généralement au-dessous du titre.

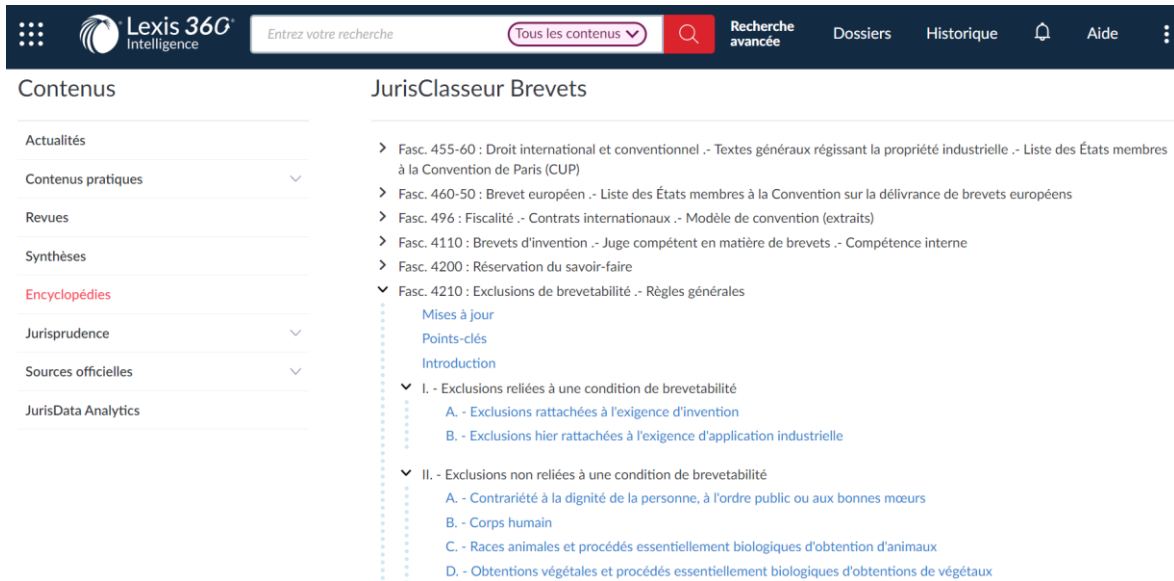
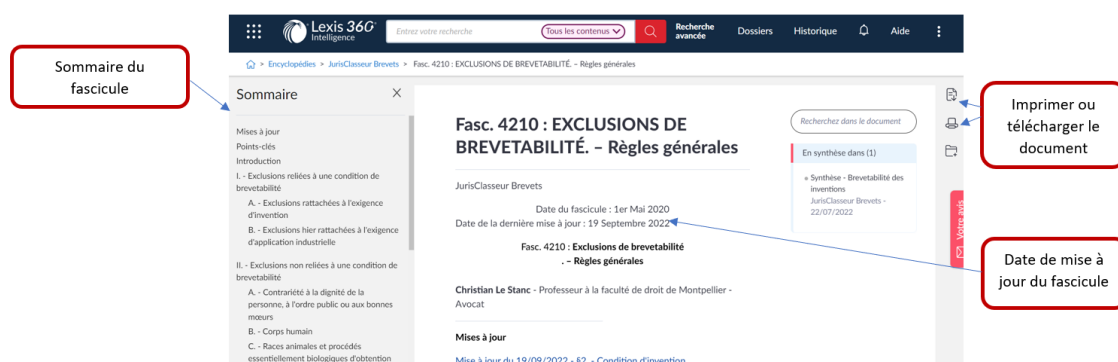
## Parcourir les encyclopédies par table des matières

- Pour parcourir une encyclopédie, cliquer sur le titre de l'encyclopédie.



The screenshot shows the Lexis 360 Intelligence interface. At the top, there is a search bar with the text 'Entrez votre recherche' and a dropdown menu for 'Encyclopédies'. Below the search bar, there is a navigation bar with 'Recherche avancée', 'Dossiers', 'Historique', and 'Aide'. The main content area is divided into two columns: 'Contenus' on the left and 'Encyclopédies' on the right. The 'Encyclopédies' section contains a list of various legal topics, each with a link to its respective page. The list includes:

- Fonds documentaire de textes, commentaires, jurisprudence, procédures et formules auquel contribuent plus de 8 000 auteurs, parmi les plus prestigieux du droit français, universitaires de haut niveau ou praticiens reconnus dans leur discipline.
- Feuillets mobiles Litec: Discours et Agenda du Maire
- Feuillets mobiles Litec: Droit médical et hospitalier
- Feuillets mobiles Litec: Droit pharmaceutique
- Feuillets mobiles Litec: Fonction publique territoriale
- Feuillets mobiles Litec: Formulaire des Maires
- Feuillets mobiles Litec: Formulaire du Personnel Territorial
- Feuillets mobiles Litec: Guide de la Coopération intercommunale
- Feuillets mobiles Litec: Le dirigeant territorial
- Feuillets mobiles Litec: Pratique de l'État civil
- Feuillets mobiles Litec: Pratique des Marchés publics dans les Collectivités Territoriales
- Formules - Fiscalité des actes
- Guide de la publicité foncière
- Guide des pactes d'actionnaires et d'associés
- JurisClasseur Administratif
- JurisClasseur Alsace-Moselle
- JurisClasseur Bail à loyer
- JurisClasseur Baux ruraux
- JurisClasseur Brevets
- JurisClasseur Civil Annexes
- JurisClasseur Civil Code
- JurisClasseur Civil Code (Archives antérieures au 1er octobre 2016)
- JurisClasseur Collectivités territoriales
- JurisClasseur Commentaire du Tarif des Notaires
- JurisClasseur Commercial
- JurisClasseur Communication
- JurisClasseur Concurrence - Consommation
- JurisClasseur Construction - Urbanisme
- JurisClasseur Contrats - Distribution
- JurisClasseur Contrats et Marchés Publics
- JurisClasseur Copropriété
- JurisClasseur Divorce
- JurisClasseur Droit bancaire et financier
- JurisClasseur Droit comparé
- JurisClasseur Droit international
- JurisClasseur Encyclopédie des Huissiers de Justice
- JurisClasseur Enregistrement Traité
- JurisClasseur Entreprise individuelle
- JurisClasseur Environnement et Développement durable
- JurisClasseur Europe Traité
- JurisClasseur Fiscal Chiffre d'affaires
- JurisClasseur Fiscal Impôts directs Traité
- JurisClasseur Fiscal International
- JurisClasseur Fiscalité immobilière
- JurisClasseur Fonctions publiques (archives)
- JurisClasseur Géomètre expert - Foncier
- JurisClasseur Impôt sur la fortune
- JurisClasseur Ingénierie du patrimoine
- JurisClasseur Justice administrative
- JurisClasseur Libertés (archives)
- JurisClasseur Liquidations - Partages
- JurisClasseur Lois pénales spéciales
- JurisClasseur Marques - Dessins et modèles
- JurisClasseur Notarial Formulaire
- JurisClasseur Notarial Répertoire
- JurisClasseur Pénal Code
- JurisClasseur Pénal des Affaires
- JurisClasseur Procédure civile
- JurisClasseur Procédure pénale
- JurisClasseur Procédures collectives
- JurisClasseur Procédures fiscales
- JurisClasseur Procédures Formulaire
- JurisClasseur Propriété littéraire et artistique
- JurisClasseur Propriétés publiques
- JurisClasseur Protection sociale Traité
- JurisClasseur Responsabilité civile et Assurances
- JurisClasseur Roulois
- JurisClasseur Rural
- JurisClasseur Sociétés Formulaire
- JurisClasseur Sociétés Traité
- JurisClasseur Transport
- JurisClasseur Travail Traité
- JurisClasseur Voies d'exécution
- Lexis Pratique Fiscal
- Lexis Pratique Social
- Lexis Pratique Vente d'immeuble

## SYNTHESES JURISCLASSEUR

- Il s'agit d'un nouveau type de fascicule encyclopédique actualisé en continu qui s'ajoute aux fascicules JurisClasseur existants.

Il résume l'état du droit positif d'une matière traitée par plusieurs fascicules d'une encyclopédie (partie Essentiel) et permet ainsi une vue d'ensemble de cette matière.

De plus, la Synthèse répond au besoin de fraîcheur des collections (actualités sur la droite).

The screenshot shows the Lexis 360 interface for a document synthesis. The main content area is titled 'Synthèse - Contrats de distribution'. A callout box labeled 'Sommaire de la synthèse' points to a sidebar menu listing various contract categories. Another callout labeled 'Date de mise à jour de la synthèse' points to the text 'Date de fraîcheur : 13 Janvier 2023'. A third callout labeled 'Imprimer ou télécharger le document' points to icons for printing and downloading. A fourth callout labeled 'Dernières actualités sur le thème' points to a section titled 'Actualités (2)' which lists recent updates on the topic.

## Parcourir les Synthèses

- Les synthèses sont classées par thèmes. Dépliez les arborescences en cliquant sur la > pour choisir votre synthèse.

The screenshot displays the 'Synthèses' section of the Lexis 360 interface. On the left, there is a 'Contenus' sidebar with categories like 'Actualités', 'Contenus pratiques', 'Revues', 'Synthèses', 'Encyclopédies', 'Jurisprudence', 'Sources officielles', and 'JurisData Analytics'. The main area shows a list of syntheses organized by theme. The 'Commercial' theme is expanded, showing a list of specific synthesis topics such as 'Synthèse - Bail commercial', 'Synthèse - Conditions d'ouverture de la procédure', 'Synthèse - Constitution et responsabilité de la société', 'Synthèse - Contrats de consommation et pratiques commerciales', 'Synthèse - Contrats de distribution', 'Synthèse - Contrats de services et garde, sécurité ou surveillance', 'Synthèse - Contrats de services et mise à disposition', 'Synthèse - Contrats de services et ouvrages', 'Synthèse - Contrats en matière de spectacle', 'Synthèse - Contrats et responsabilité en informatique', 'Synthèse - Contrats électroniques', 'Synthèse - Crédit', 'Synthèse - Devoirs et responsabilité des établissements de crédit', 'Synthèse - Dirigeants de sociétés', 'Synthèse - Droit de l'Union européenne de la concurrence : ententes, abus de domination, concentrations', 'Synthèse - Droit européen de la concurrence : concentrations', 'Synthèse - Droit européen de la concurrence : ententes et abus de position dominante', and 'Synthèse - Droit européen de la concurrence : procédure et sanctions'.



## LA JURISPRUDENCE

- La base comprend désormais la totalité des arrêts de la Cour de cassation et des Cours d'appel (hors matière pénale), les décisions du Conseil d'État, des Cours administratives d'appel et des Tribunaux administratifs soit plus de 2 millions de décisions.

### Analyse JurisData

- La sélection, le classement, l'analyse des décisions les plus pertinentes

Des ateliers régionaux de jurisprudence JurisData répartis sur tout le territoire (y compris les DOM TOM) sélectionnent et analysent les décisions les plus pertinentes des cours suprêmes, des cours d'appel (judiciaires et administratives) et des TA, tribunaux judiciaires, tribunaux de commerce, conseils des prud'hommes ainsi que les décisions des juridictions européennes.

Les décisions analysées sont classées en fonction de leur intérêt juridique par un nombre d'étoiles. Toutes les JurisData font l'objet d'une classification de 0 à 4 étoiles en fonction de leur intérêt juridique. Toutes celles ayant au moins une étoile font l'objet d'une analyse JurisData.

#### **Voici les critères de hiérarchisation :**

- 4 étoiles : grand arrêt publié ou ayant vocation à être publié dans les recueils des juridictions (Cour de cassation, Conseil d'État) ou dans les recueils d'éditeurs privés (Grands arrêts) ;
- 3 étoiles : décision largement commentée ou publiée, décision d'assemblées plénières, publication sur le site de la Cour de cassation ou du Conseil d'État, revirement, arrêt de section, communiqué de presse, etc ;
- 2 étoiles : décision analysée pour un des motifs suivants : application d'une loi nouvelle, résistance à une cour suprême ou revirement de jurisprudence, décision d'actualité ou médiatique, décision rare ou atypique, jurisprudence locale, décision très motivée, contentieux émergents ou données quantifiées intéressantes ;
- 1 étoile : décision analysée mais sans critère de sélection précis et néanmoins jugée intéressante par LexisNexis ;
- 0 étoile : décision ne présentant pas d'intérêt juridique.

Les 3 grands axes de sélection de conservation d'une décision pour analyse JurisData :

#### **Actualité – tendances**

- Application d'une loi nouvelle

- Contentieux émergent
- Décision médiatique

### Les incontournables (avis des experts)

- Commenté par nos auteurs
- Grands arrêts
- Décision publiée

### A contre-courant

- Revirement de jurisprudence
- Divergence de jurisprudence

### Analyse et présentation d'un document avec étoiles

- Les arrêts sélectionnés font l'objet d'une analyse se présentant sous la forme :
  - d'un résumé qui permet une lecture rapide (restitution d'une information juridique et factuelle fiable et rapide). Ce résumé décrit le ou les faits strictement essentiels et la solution juridique adoptée par les juges.
  - d'un abstract qui a pour but essentiel l'indexation de la décision. L'indexation permet de classer un document en vue de sa recherche. L'abstract est constitué à partir de l'usage intensif d'un vocabulaire contrôlé issu du thesaurus LNF (exclusivité) et peut être complété par du vocabulaire libre (les faits).

De plus, vous disposez :

des critères de sélection de la décision (voir liste ci-dessus)

du chaînage des décisions antérieures (ou postérieures)

de liens entre la décision et :

- les textes législatifs ou réglementaires cités explicitement ou supports implicites de la décision,
- le texte intégral des articles de nos revues citant ou commentant la décision,
- les références bibliographiques d'autres revues citant ou commentant la décision,
- les décisions allant dans le même sens ou le sens contraire.

Les documents sans étoile comprennent, outre le texte intégral, les identifiants de la décision (nature et lieu de la juridiction, date de la décision, nom des parties, nom des avocats et des magistrats).



The screenshot displays the Lexis 360 Intelligence interface for a legal document titled "Cour de cassation, 3e chambre civile, 12 Avril 2018 - n° 17-11.015". The interface includes a search bar, navigation tabs, and a main content area. Annotations with red boxes and arrows point to specific features:

- Frise chronologique**: Points to the "Chronologie" section showing a timeline of events from 09/12/2010 to 12/04/2018.
- Texte intégral de la décision**: Points to the "Texte intégral" section on the right side of the page.
- Contenus liés à la décision**: Points to the "Commenté par (5)" section on the right side of the page.

The main content area includes the following information:

- Titre**: Cour de cassation, 3e chambre civile, 12 Avril 2018 - n° 17-11.015
- Chronologie**: TGI (Paris), CA (Paris) Confirmation, Cass. Cassation, CA (Paris) Information, Cass. Cassation partielle.
- 12 Avril 2018**
- Numéro de pourvoi**: 17-11.015
- Numéro ECU**: ECLI:FR:CCASS:2018:C300419
- Publié (B)**: Cassation partielle

The abstract section contains the following text:

Abstract

> Bail immobilier, bail d'habitation, droit de préemption du locataire en cas de vente par lot, article 10-1 de la loi n° 75-1351 du 31 décembre 1975, irrégularité de l'offre de vente, sanction, nullité du contrat de vente, effet de la nullité du contrat, substitution des locataires à l'acquéreur dans l'acte de vente annulé (non), conséquence, demande de délivrance d'une nouvelle offre au locataire, bien-fondé (non), rejet.

> Bail immobilier, bail d'habitation, bail d'habitation loi 1989, droit de préemption du locataire en cas de vente par lot, article 10-1 de la loi n° 75-1351 du 31 décembre 1975, irrégularité de l'offre de vente, action en réparation du dommage, bien-fondé (non), lien de causalité entre les préjudices matériel et moral invoqués par les locataires et les fautes reprochées au propriétaire de l'immeuble et à

35

## LES REVUES

- Avec sa trentaine de titres et la collaboration de près de 1 000 auteurs chaque année, les revues JurisClasseur vous offrent toutes, une même exigence éditoriale :

**Fiable** : nos équipes éditoriales et auteurs – le conseil scientifique en tête – apportent leur expertise dans la sélection et l'analyse de l'actualité ;

**Réactive** : toutes nos revues sont placées au cœur de l'actualité et détaillent les enjeux en cours, notamment ceux qui découlent des réformes législatives ;

**Pratique** : commentaires, conseils, avis... les spécialistes ajoutent toujours aux sources brutes citées une mise en perspective et une analyse des informations ;

**Synthétique** : l'essentiel de l'information vous est livré et la nouvelle présentation des revues est conçue pour une lecture plus rapide.

## Parcourir le sommaire des revues

- Depuis la page d'accueil, cliquez sur Revues.

**Cherchez un titre de revue**

**Accéder à la liste des sommaires**

**Recevoir le sommaire par mail dès de la parution de la revue**

**Choisissez l'ordre des revues**

**Antériorité de la revue**

**Date du dernier numéro en ligne**

**Cliquer sur un article pour le visualiser**

**Imprimer ou télécharger le sommaire**

**Consulter directement de PDF de l'article**

**Sommaire du numéro ou de l'article**

**Visualiser l'article en PDF**

**Accès direct aux articles du numéro**

## Visualisez l'article en PDF



Cliquez sur le lien bleu  
Visualisez l'article dans sa  
version PDF pour obtenir le  
découpage de l'article dans  
version papier



## LES FICHES PRATIQUES

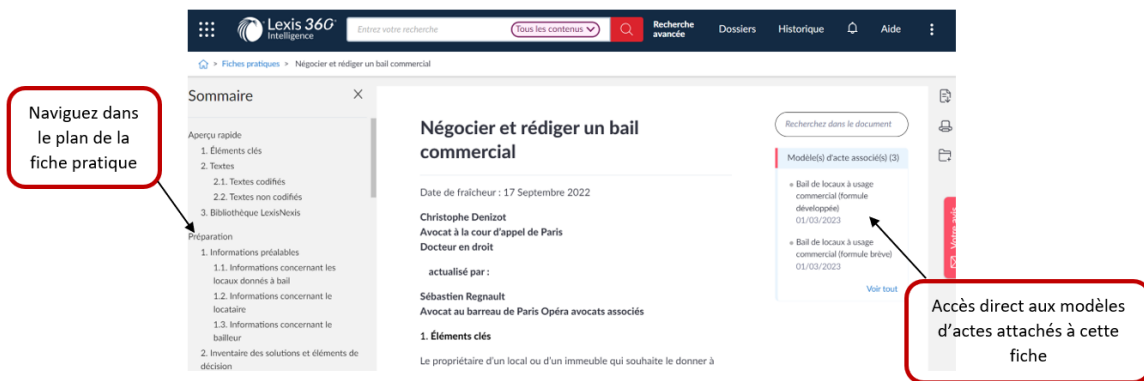
### Parcourir des fiches pratiques par thématiques

- Cliquez sur le côté à gauche dans l'onglet Fiches pratiques pour retrouver l'intégralité de nos fiches pratiques classées par thèmes.

Pour chaque fiche pratique, 4 rubriques sont développées :

- « Aperçu rapide » : une synthèse de tous les éléments clés, les textes de référence, avec un accès direct vers les fascicules JurisCasseur et revues traitant du sujet
- « Préparation » : une liste des informations à rassembler avant de traiter la question, l'inventaire des solutions et des éléments de décision
- « Mise en œuvre » : une description de chacune des procédures à mettre en œuvre étape par étape, illustrées d'exemples et de conseils

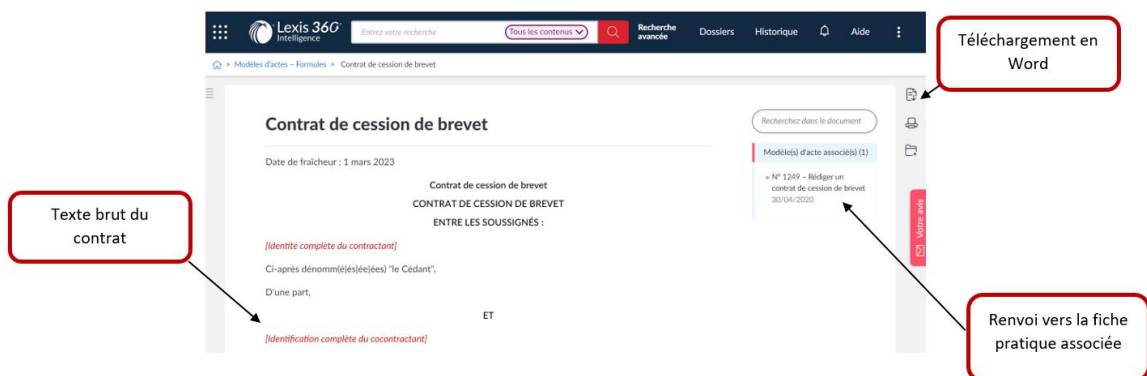
- « Outils » : des conseils pratiques, des check-lists (listes des pièces et informations à réunir, délais à respecter...) et des schémas de procédures



La cartouche **Modèle(s) d'acte associé(s)** vous permet d'accéder à des Modèles d'acte liés à cette fiche pratique.

## LES MODELES D'ACTES

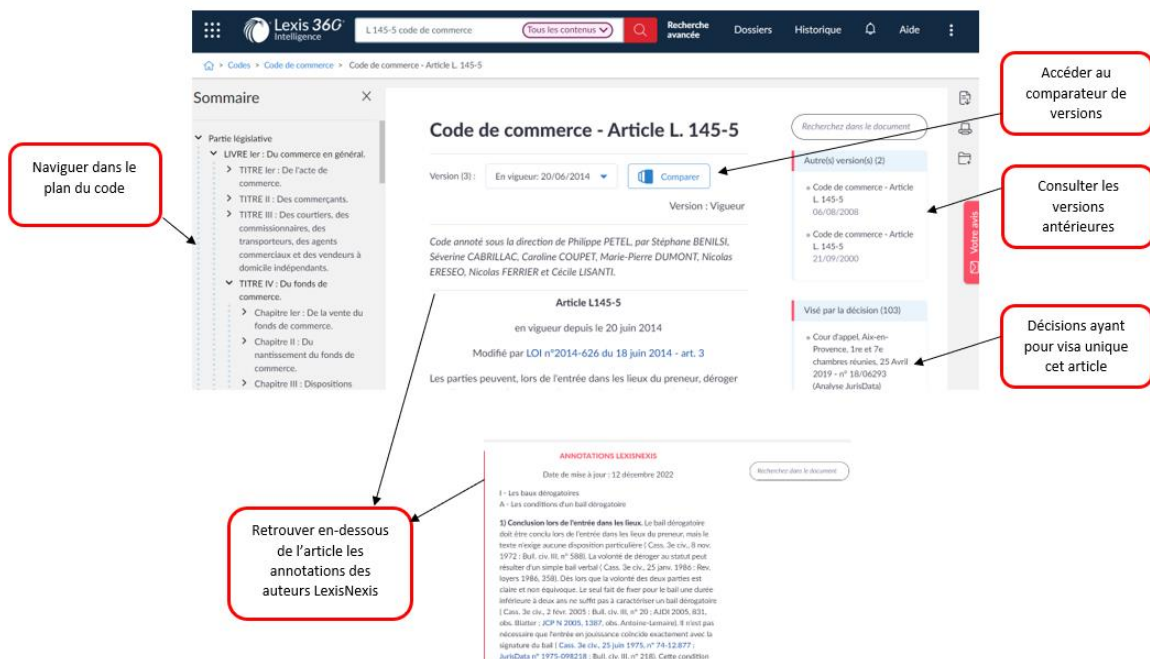
- Les modèles d'actes sont une sélection d'actes issus de la base LexisPolyacte. Ce sont des actes bruts différents des formules du JurisClasseur qui, elles, sont commentées.
- Ce sont des actes bruts sans commentaire mais à chaque modèle d'acte, une fiche pratique est reliée grâce à la rubrique **Modèle(s) d'acte associé(s)**.



## CODES

- Les codes Légifrance sont disponibles dans Lexis 360 intelligence : pour chaque article, vous accédez à la version en vigueur ainsi qu'aux versions antérieures et futures.

Enrichis des commentaires et des annotations des auteurs LexisNexis, les codes Légifrance vous assurent la plus grande réactivité sur l'actualisation des textes.



The screenshot displays the Lexis 360 interface for Article L. 145-5 of the Code de Commerce. The interface includes a navigation menu on the left, a main content area with the article text, and a right-hand sidebar with version history and decisions. Annotations by LexisNexis authors are visible below the article text.

Annotations LEXISNEXIS  
Date de mise à jour : 12 décembre 2022

1 - Les baux délégatoires  
A - Les conditions d'un bail délégatoire

3) Conclusion lors de l'entrée dans les lieux. Le bail délégatoire doit être conclu lors de l'entrée dans les lieux du preneur, mais le texte n'exige aucune disposition particulière ( Cass. 3e civ., 8 nov. 1972 ; Bull. civ. III, n° 588). La volonté de déroger au statut peut résulter d'un simple bail verbal ( Cass. 3e civ., 25 juin 1980 ; Rev. loyers 1986, 358). Dès lors que la volonté des deux parties est claire et non équivoque. Le seul fait de fixer pour le bail une durée inférieure à deux ans ne suffit pas à caractériser un bail délégatoire ( Cass. 3e civ., 2 fév. 2005 ; Bull. civ. III, n° 20 ; AJDR 2005, 821, obs. Blatier ; JCP N 2005, 1387, obs. Antoine-Lemarié). Il n'est pas nécessaire que l'entrée en jouissance coïncide exactement avec la signature du bail ( Cass. 3e civ., 20 juin 1975, n° 74, 12877 ; JurisData n° 1975-099218 ; Bull. civ. III, n° 218). Cette condition

Annotations: 1 - Les baux délégatoires, A - Les conditions d'un bail délégatoire, 3) Conclusion lors de l'entrée dans les lieux. Le bail délégatoire doit être conclu lors de l'entrée dans les lieux du preneur, mais le texte n'exige aucune disposition particulière ( Cass. 3e civ., 8 nov. 1972 ; Bull. civ. III, n° 588). La volonté de déroger au statut peut résulter d'un simple bail verbal ( Cass. 3e civ., 25 juin 1980 ; Rev. loyers 1986, 358). Dès lors que la volonté des deux parties est claire et non équivoque. Le seul fait de fixer pour le bail une durée inférieure à deux ans ne suffit pas à caractériser un bail délégatoire ( Cass. 3e civ., 2 fév. 2005 ; Bull. civ. III, n° 20 ; AJDR 2005, 821, obs. Blatier ; JCP N 2005, 1387, obs. Antoine-Lemarié). Il n'est pas nécessaire que l'entrée en jouissance coïncide exactement avec la signature du bail ( Cass. 3e civ., 20 juin 1975, n° 74, 12877 ; JurisData n° 1975-099218 ; Bull. civ. III, n° 218). Cette condition

Annotations: 1 - Les baux délégatoires, A - Les conditions d'un bail délégatoire, 3) Conclusion lors de l'entrée dans les lieux. Le bail délégatoire doit être conclu lors de l'entrée dans les lieux du preneur, mais le texte n'exige aucune disposition particulière ( Cass. 3e civ., 8 nov. 1972 ; Bull. civ. III, n° 588). La volonté de déroger au statut peut résulter d'un simple bail verbal ( Cass. 3e civ., 25 juin 1980 ; Rev. loyers 1986, 358). Dès lors que la volonté des deux parties est claire et non équivoque. Le seul fait de fixer pour le bail une durée inférieure à deux ans ne suffit pas à caractériser un bail délégatoire ( Cass. 3e civ., 2 fév. 2005 ; Bull. civ. III, n° 20 ; AJDR 2005, 821, obs. Blatier ; JCP N 2005, 1387, obs. Antoine-Lemarié). Il n'est pas nécessaire que l'entrée en jouissance coïncide exactement avec la signature du bail ( Cass. 3e civ., 20 juin 1975, n° 74, 12877 ; JurisData n° 1975-099218 ; Bull. civ. III, n° 218). Cette condition

39

## Comparateur de versions

- Pour comparer deux versions d'un même article de code, cliquer sur Comparer les versions. Vous pouvez alors choisir les versions à comparer puis cliquer sur le bouton Comparer. Il apparaît en vert, les mentions ajoutées et en rouge, les mentions supprimées.

Lexis 360 Intelligence interface showing search bar, navigation tabs (Dossiers, Historique, Aide), and a version comparison tool. The comparison tool shows 'En Vigueur 20/06/14' and '06/08/08' with 'Comparer' and 'Quitter le comparateur' buttons.

Code annoté sous la direction de Philippe PETEL, par Stéphane BENLISI, Séverine CABRILLAC, Caroline COUPET, Marie-Pierre DUMONT, Nicolas ERESEO, Nicolas FERRIER et Cécile LISANTI.

**Article L145-5**  
en vigueur depuis le 20 juin 2014  
Modifié par LOI n°2014-626 du 18 juin 2014 - art. 3

Les parties peuvent, lors de l'entrée dans les lieux du preneur, déroger aux dispositions du présent chapitre à la condition que la durée totale du bail ou des baux successifs ne soit pas supérieure à trois ans. A l'expiration de cette durée, les parties ne peuvent plus conclure un nouveau bail dérogeant aux dispositions du présent chapitre pour exploiter le même fonds dans les mêmes locaux.

Si, à l'expiration de cette durée, et au plus tard à l'issue d'un délai d'un mois à compter de l'échéance le preneur reste et est laissé en possession, il s'opère un nouveau bail dont l'effet est réglé par les dispositions du présent chapitre.

Il en est de même, à l'expiration de cette durée, en cas de renouvellement exprès du bail ou de conclusion, entre les mêmes parties, d'un nouveau bail pour le même local.



Lexis 360 Intelligence interface showing the same article L145-5 but with annotations. The version is marked as 'Modifié'. The text is highlighted in green to show changes: 'en vigueur ~~depuis~~ du 6 août 2008 au 20 juin 2014' and 'Modifié par LOI n°2008 n°2014 276 du 4 août 2009 626 du 18 juin 2014 - art. 443'. The article text is also highlighted in green: 'A l'expiration de cette durée, les parties ne peuvent plus conclure un nouveau bail dérogeant aux dispositions du présent chapitre pour exploiter le même fonds dans les mêmes locaux.'

## Parcourir les codes Légifrance

- Accédez aux codes depuis la page d'accueil. Choisir Sources officielles puis Codes. Il suffit de choisir un code dans la liste pour accéder au plan du code. Déplier les arborescences puis choisir un article de code.



## LES CONVENTIONS COLLECTIVES

- Plus de 700 conventions collectives dont 400 conventions nationales et 300 conventions régionales ou départementales dont 110 le sont à titre exclusif et ne figurent dans aucun autre fonds documentaire public ou privé.

Ces conventions collectives sont accessibles en texte intégral.

Pour les secteurs d'activité les plus importants, afin de faciliter l'accès à l'information, plus des fiches synthétiques y sont associées. Elles portent sur des points clés (conditions d'embauche, salaires...), avec des liens vers le texte intégral.

Cette base est également composée de 100 accords nationaux professionnels ou ANI organisés par grands thèmes (formation professionnelle, emploi des seniors, mutations technologiques, sécurisation professionnelle...).

- Les conventions collectives en texte intégral et en synthèse sont mises à jour en principe deux fois par mois à partir :
  - des textes (accords, avenants, lettres d'adhésion) déposés auprès des services officiels compétents et publiés au Bulletin officiel des conventions collectives (BOCC) ;
  - les arrêtés d'extension et d'élargissement publiés au Journal officiel (JORF). Les dispositions non étendues sont mises en perspective. La charte couleur permet de repérer les dispositions non étendues.

Dans l'intervalle des mises à jour, un système d'alerte, accessible en tête de fiche synthétique, permet de prendre connaissance des derniers textes déposés et arrêtés d'extension publiés. Plus de 410 fiches synthétiques LexisNexis permettent d'accéder rapidement aux informations clés, notamment grâce à :

- Des rubriques communes à l'ensemble des conventions : champ d'application, salaires minima conventionnels, durée du travail, CPF, classification, maladie, congés, licenciement, etc. ;
- Une mise en valeur de nouveaux thèmes de négociation : prévoyance, égalité professionnelle... ;
- Une intégration systématique des grilles de salaires et, le cas échéant, des grilles consolidées (ex. : cabinets d'experts comptables, pharmaciens d'officine) ;
- Une impression optimisée, dans un nouveau format PDF, pour un meilleur confort

**Sommaire**

- Fiche synthétique
- TEXTE
- CHAMP D'APPLICATION
- ANNEXE
- FORMATION PROFESSIONNELLE
- PARCOURS PROFESSIONNEL DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
- ASTREINTES ET TRAVAUX EXCEPTIONNELS
- CESSATION D'ACTIVITE
- AMENAGEMENT ET REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL
- PASSAGE A L'EURO
- ELECTIONS PRUD'HOMALES
- MISE EN OEUVRE DU CODE ISIN
- EPARGNE SALARIALE
- RETRAITE
- EGALITE PROFESSIONNELLE
- SECURITE, CONDITIONS DE TRAVAIL

## Convention collective nationale de la Banque - Fiche synthétique

Recherchez dans le document

**Essentiel**

**Convention collective nationale de la Banque - Fiche synthétique**

[Visualiser le PDF](#)

**Légende :** Les **dispositions non étendues** figurent dans le texte en **bleu gras**.

**Date de mise à jour :** Le fonds des conventions et accords collectifs est à jour des accords et avenants publiés au BOCC 2022/02 du 22 janvier 2022 et des arrêtés d'extension publiés au JO n° 053 du 4 mars 2022

**Alertes - Nouveaux textes :**

**Avenant n° 2 du 25 novembre 2021 relatif au Plan d'Épargne Retraite Collectif Interentreprises (PERCO-I de branche)**

**Sommaire**

- 1. Références

## Parcourir les conventions collectives

**Contenus**

- Actualités
- Contenus pratiques
- Revues
- Synthèses
- Encyclopédies
- Jurisprudence
- Sources officielles
- JurisData Analytics

## Conventions collectives

Le fonds conventions collectives reproduit le plus vaste ensemble de conventions nationales et territoriales consolidées disponible ainsi que d'accords professionnels associés (ANI, accords multiprofessionnels agricoles...). Les conventions sont enrichies de synthèses permettant d'accéder aux points essentiels du droit concerné. L'ensemble est rédigé et mis à jour par une équipe de juristes spécialisés en droit social.

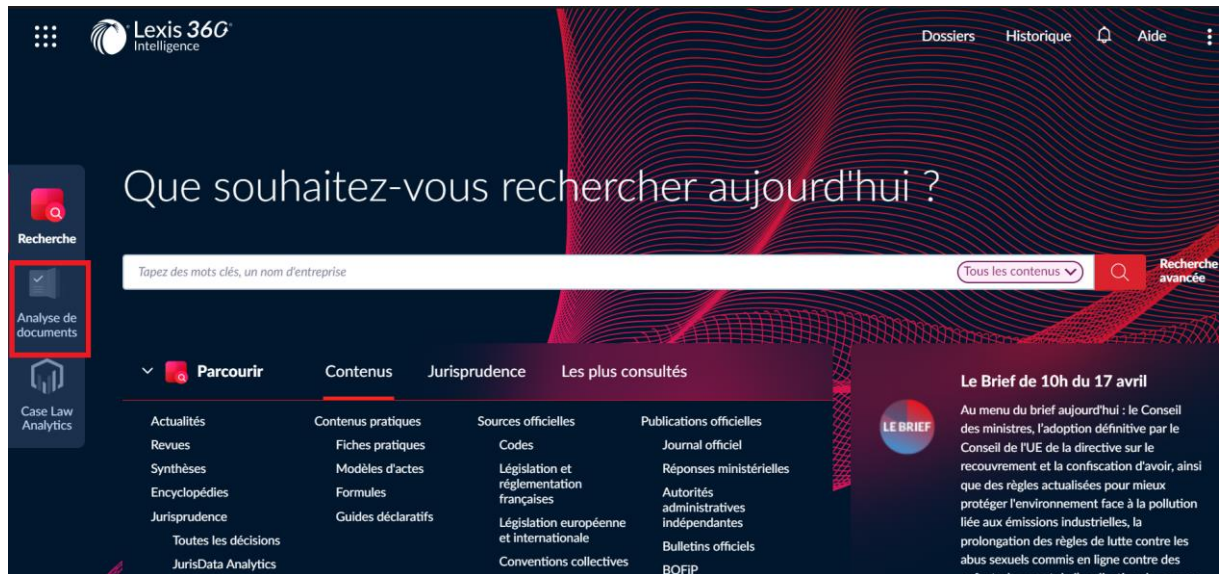
- > Accords nationaux interprofessionnels (ANI)
- > Action sociale et services à la personne
- > Activités scientifiques et techniques
- > Agriculture
- > Alimentation et boissons
- > Artisanat et métiers d'art
- > Arts et spectacles
- > Automobile
- ▼ Banque et assurances
  - > Assistance
  - > Assurances
  - > Banque
  - > Crédit immobilier de France
  - > Crédit mutuel
  - > Marchés financiers
  - > Sociétés financières
- > Bâtiment et travaux publics

- Dépliez les arborescences des thèmes pour ouvrir les conventions collectives.

# IV. LES OUTILS

## LEXIS EXPLORE / ANALYSE DE DOCUMENTS

- L'outil Lexis explore un service d'analyse automatique de documents juridiques. Pour accéder à Lexis Explore, cliquez sur l'icône directement à gauche sur la page d'accueil.



43

- Vous avez le choix entre « Analyser un fichier » ou « Analyser un passage », dans le premier cas de figure : importez votre document PDF texte DOCX ou PDF scanné (10 Mo maximum) dans Lexis Explore soit par un glisser-déposer, soit en le récupérant dans vos dossiers ou copiez-collez le passage à analyser.



- Cliquez sur Analyser pour lancer l'analyse du document. Cela peut prendre quelques secondes.

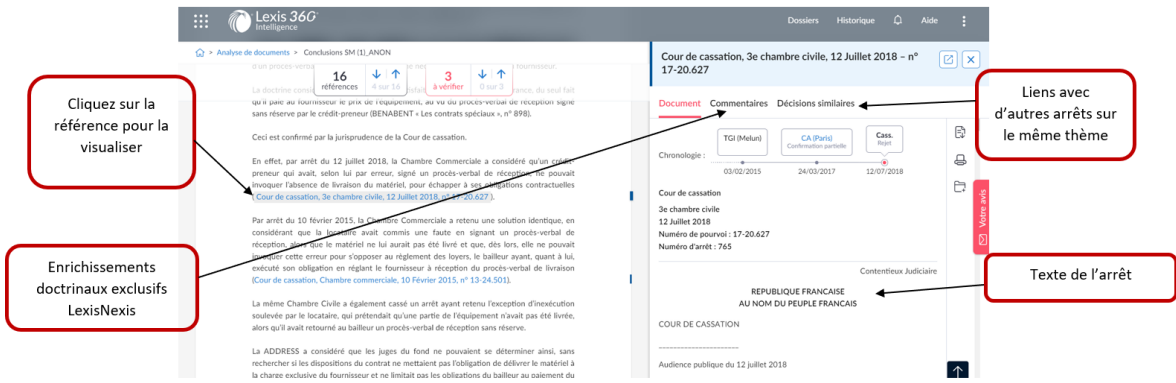


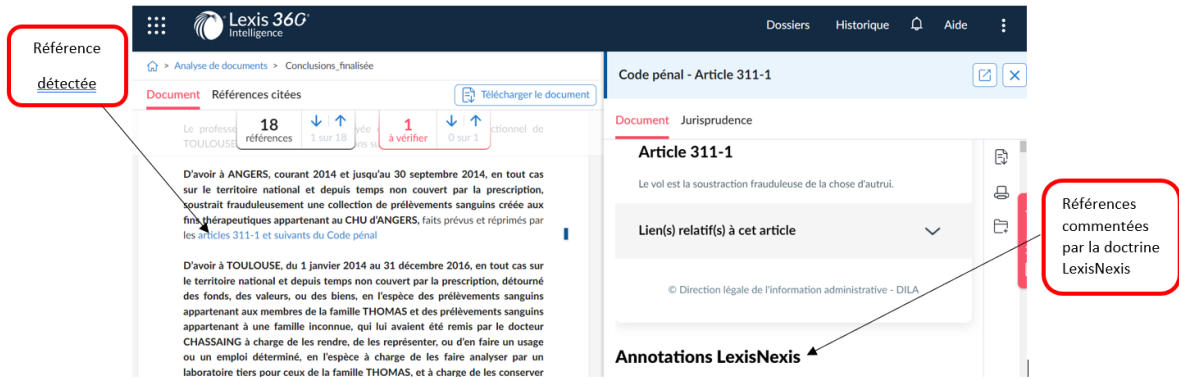
- Lexis Explore analyse le document immédiatement en détectant les références juridiques. Il identifie les documents dans Lexis 360 Intelligence et définit un statut pour chaque référence et les rapproche des contenus doctrinaux.

44



- Cliquez sur la référence pour voir apparaître les enrichissements.





- Lexis explore permet de contrôler la validité des références, enrichir vos documents en affichant notamment les propositions en cas de références incomplètes.

Vu également l' **article 2014 du Code civil**

A considéré que les juges du fond ne pouvaient se déterminer sans rechercher si les dispositions du contrat ne mettaient l'obligation de délivrer le matériel à la charge exclusive du fournisseur et ne limitait pas les obligations du bailleur au paiement du prix au seul vu du bordereau de livraison (*Cour de cassation 3 février 2001*).

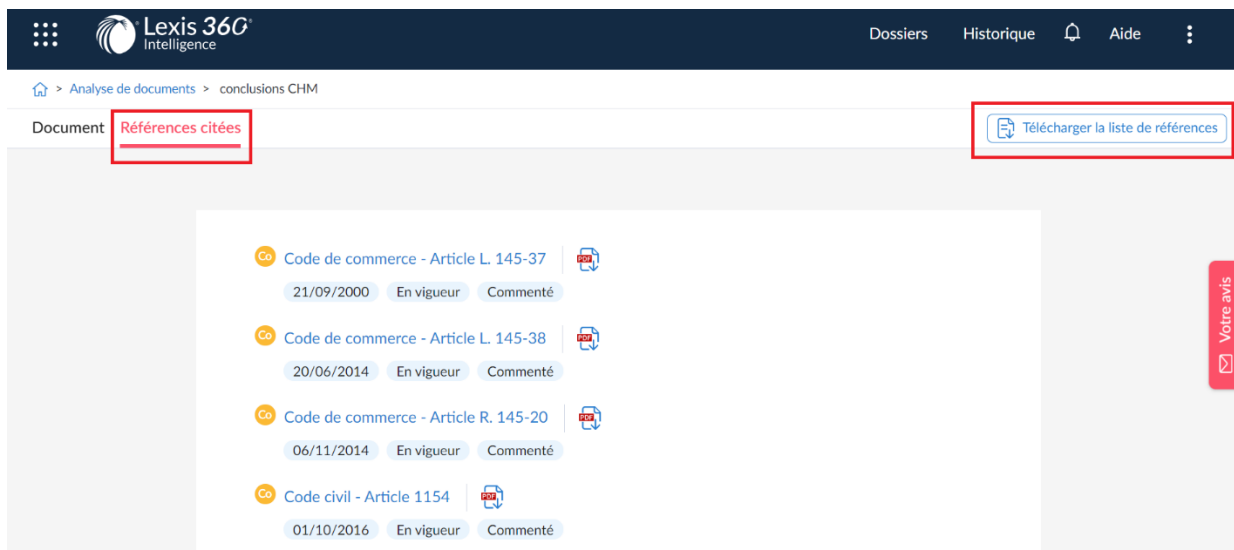
Ayant retenu, à bon droit, que l'action engagée par les sous-acquéreurs, sur le fondement de la faute dolosive du constructeur, s'analysait en une action contractuelle et que, attachée à l'immeuble, elle était transmissible aux acquéreurs successifs, la cour d'appel en a exactement déduit que cette action était recevable. *Cour d'appel de Paris Pôle 4 6ème chambre 24 mars 2017 n°15/10285*

**Abrogé depuis le 1 février 2006**

**Référence incomplète**  
Afficher les propositions

**1 décision postérieure**  
1 commentaire

- Vous pouvez accéder à la liste des références, pour les extraire cliquez sur « Références citées » et les télécharger.

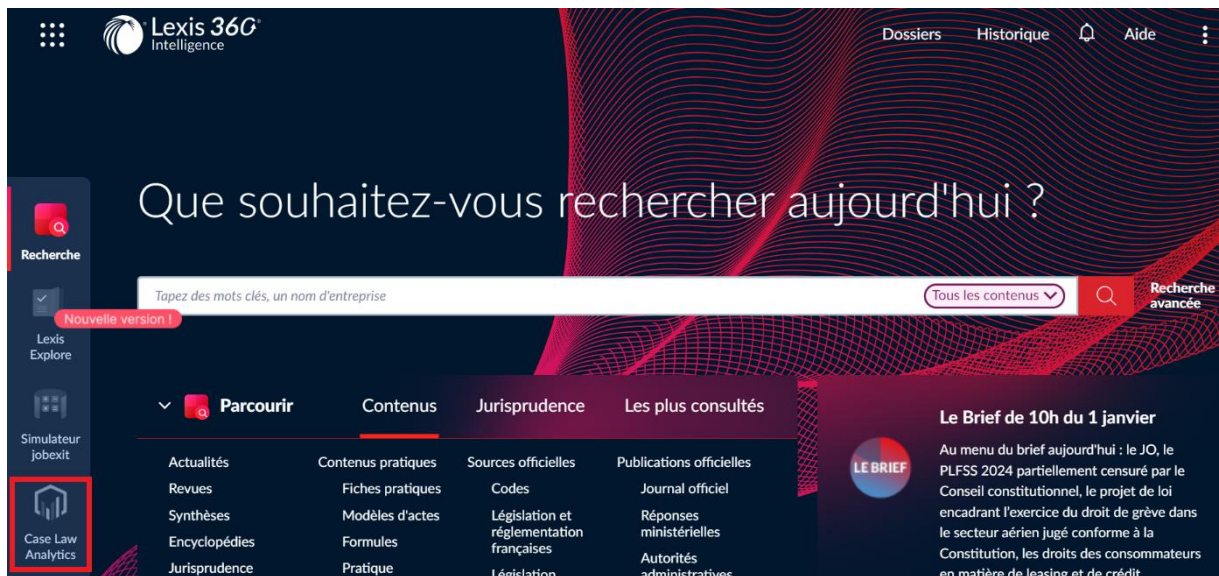


- A la fin de votre analyse, toutes traces de vos données sont effacées de nos serveurs.

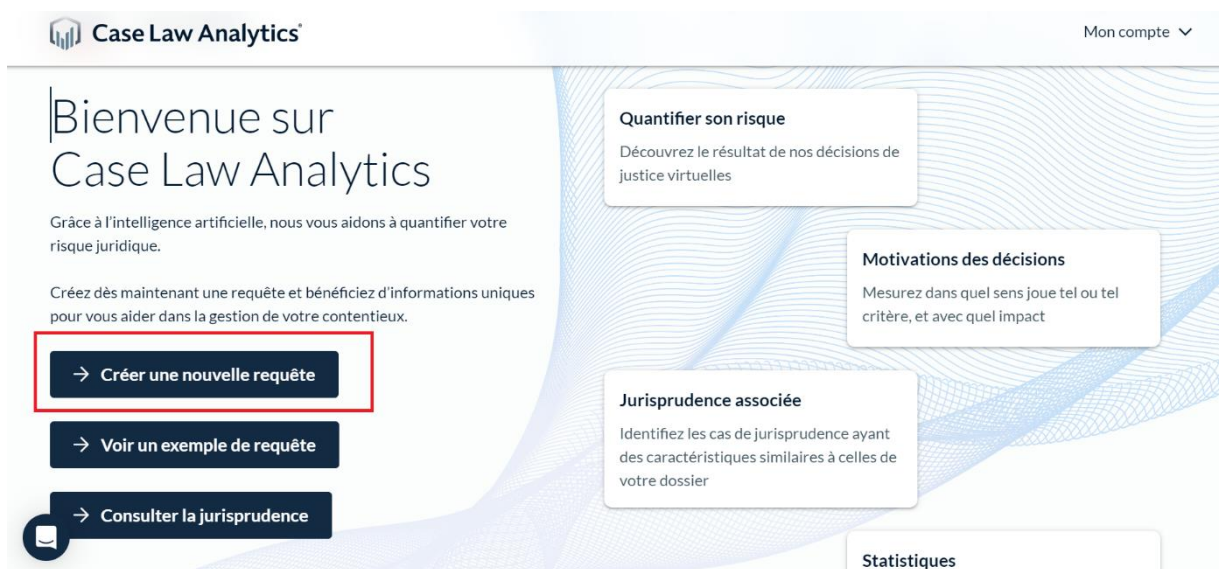
## CASE LAW ANALYTICS

- Case Law Analytics permet grâce à l'intelligence artificielle et la modélisation mathématique d'identifier les facteurs clés qui influencent les décisions des juges. La solution permet de simuler les issues possibles d'une procédure contentieuse dans plus de vingt domaines juridiques couvrant le droit civil, le droit des affaires ou encore le droit social.
- Cet outil est disponible et intégré sur Lexis 360 intelligence **sur abonnement** (il n'est pas inclus dans l'abonnement Lexis 360 intelligence). Pour y accéder, cliquez sur l'icône Case Law Analytics à Gauche de votre page d'accueil.

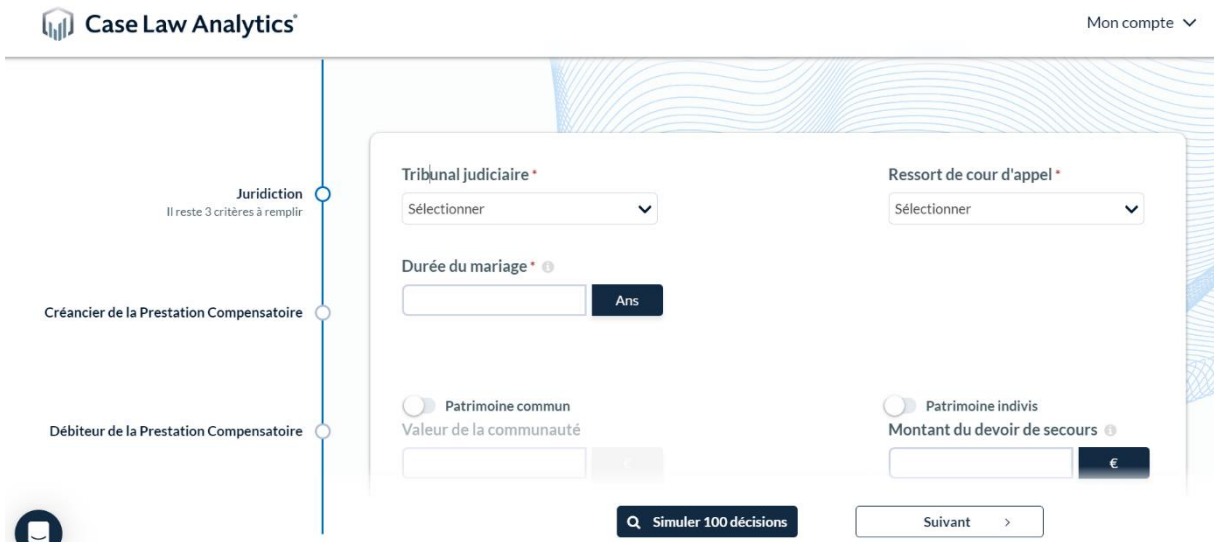
46



- Un nouvel onglet s'ouvre. Cliquez sur « **Créer une nouvelle requête** »



- **Choisissez votre domaine et votre contentieux** : une vingtaine de modules de simulation sont disponibles. Par exemple « Droit de la famille » et « Prestation compensatoire »
- **Entrez les données de votre dossier** : juridiction, parties, relation, préjudice, etc. Il existe une méthodologie adaptée à chaque contentieux : chaque module est développé selon une analyse fine de la jurisprudence au regard de critères précisément définis par des professionnels du droit, spécialistes du domaine.



**Case Law Analytics** Mon compte ▾

**Juridiction**  
Il reste 3 critères à remplir

**Créancier de la Prestation Compensatoire**

**Débiteur de la Prestation Compensatoire**

**Tribunal judiciaire \***  
Sélectionner ▾

**Ressort de cour d'appel \***  
Sélectionner ▾

**Durée du mariage \*** ⓘ  
[ ] **Ans**

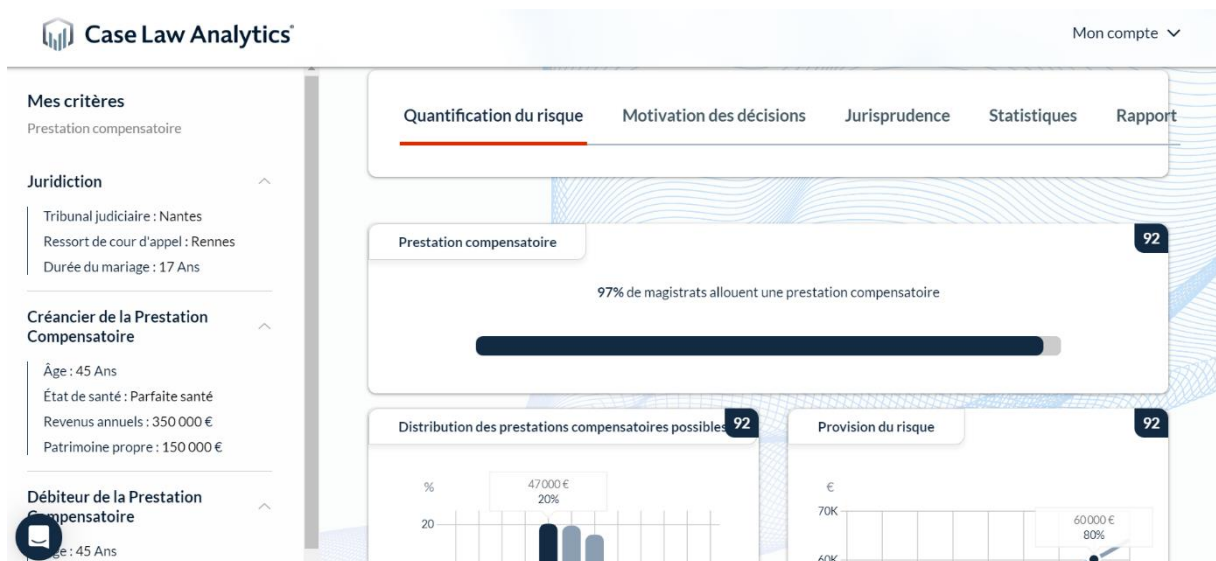
Patrimoine commun  
Valeur de la communauté [ ] €

Patrimoine indivis  
Montant du devoir de secours ⓘ [ ] €

**Q Simuler 100 décisions** Suivant >

47

- **Simulez les décisions de justice** : évaluez la probabilité de condamnation et calculez les montants possiblement alloués. A partir de ces résultats, vous trouvez plusieurs parties la quantification du risque, la motivation des décisions, la jurisprudence et le rapport.



Tous les critères renseignés au préalable sont affichés à gauche pour vous rappeler votre dossier.

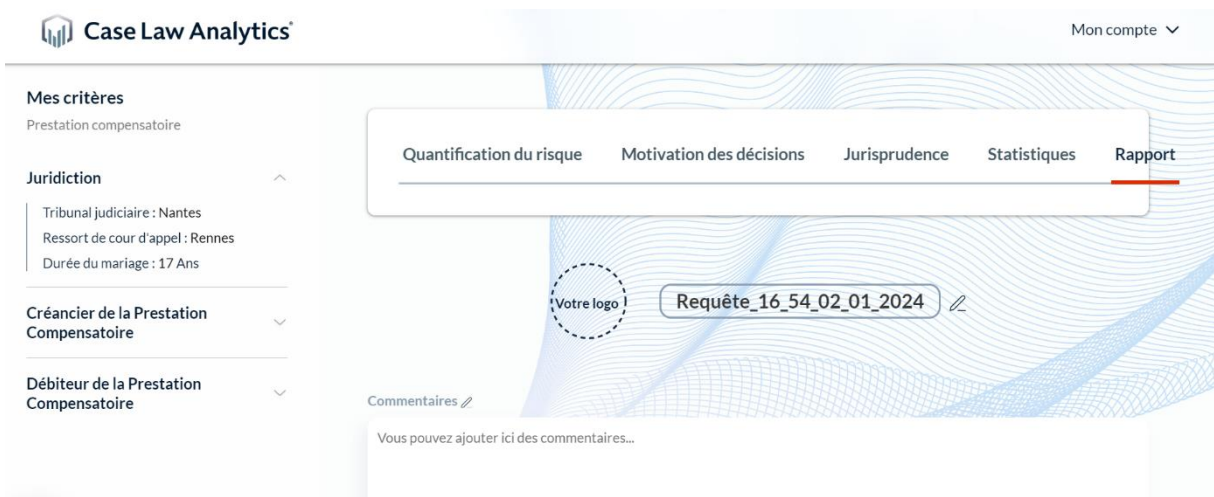
- Adoptez la meilleure stratégie pour votre client :

Dans la quantification du risque apparaît le pourcentage de probabilité que le magistrat alloue une prestation compensatoire au regard de votre dossier en particulier.

En dessous, on a la fourchette de montant de prestation compensatoire qui a été distribué, ainsi que la provision du risque, autrement dit le montant maximum qui risque d'être attribué avec divers pourcentages de chance.

Dans la motivation des décisions on accède au fonctionnement de l'IA, les critères qui ont joué, premier graphique Ce graphique illustre l'influence des principaux critères sur l'entrée en voie de condamnation. Et second graphique illustre l'influence des principaux critères sur les montants accordés. Mesurez l'impact des critères de votre dossier sur les décisions de justice et optez le cas échéant pour un MARD.

- **Trouvez la jurisprudence la plus proche de votre dossier** : grâce à une recherche prenant en compte toutes les caractéristiques de votre dossier, accédez aux jurisprudences de la base de données Lexis 360 intelligence les plus pertinentes.
- **Rapport** : l'ensemble des éléments est disponible et accessible pour être enregistré ou imprimé. Vous pouvez le personnaliser : ajoutez votre logo, commentez, et facturer ce rapport à votre client.



**Case Law Analytics** Mon compte ▾

Mes critères  
Prestation compensatoire

Juridiction ^  
Tribunal judiciaire : Nantes  
Ressort de cour d'appel : Rennes  
Durée du mariage : 17 Ans

Créancier de la Prestation Compensatoire ▾

Débiteur de la Prestation Compensatoire ▾

Quantification du risque   Motivation des décisions   Jurisprudence   Statistiques   **Rapport**


Votre logo   Requête\_16\_54\_02\_01\_2024 ✎

Commentaires ✎  
Vous pouvez ajouter ici des commentaires...



# V. Les services

## CENTRE DE NOTIFICATIONS

- Pour avoir accès au centre de notification, cliquez sur l'icône directement accessible depuis la page d'accueil. 



Nom de la recherche	Notifications	Email	Fréquence	Actions
"fusion absorption" SAUF SNC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quotidienne	  
PROX2[résiliation contrat entrée en vigueur]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Quotidienne	  
Assemblées d'actionnaires SA SAUF "SA non cotée"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quotidienne	  
L. 2141-1 ET sursis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quotidienne	  

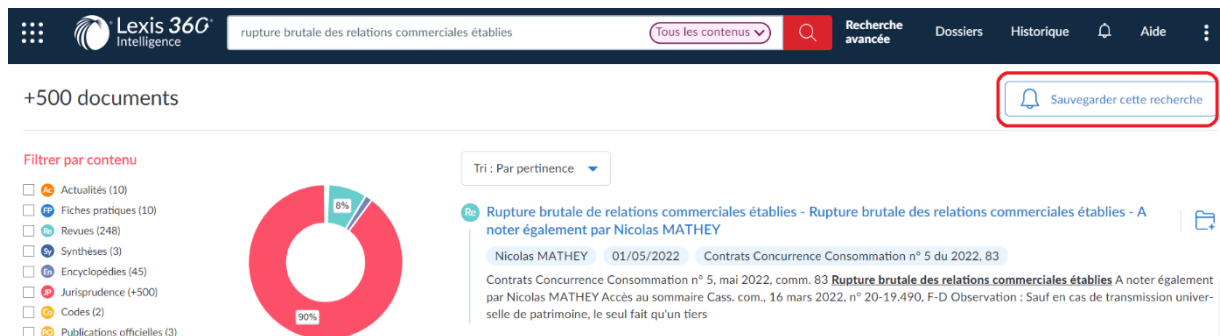
49

## Les recherches sauvegardées

- Les recherches sauvegardées vous permettent de mémoriser des recherches et vous pouvez choisir de paramétrer une veille afin d'automatiser votre recherche.

Les mots et les paramètres de votre recherche sont simplement enregistrés, et vous pourrez ainsi relancer les recherches sauvegardées quand vous le souhaitez.

Vous pouvez enregistrer des recherches sauvegardées à partir de la page de résultats ou pouvez choisir de relancer automatiquement cette recherche.



+500 documents 🔔 Sauvegarder cette recherche

**Filtrer par contenu**

- Actualités (10)
- Fiches pratiques (10)
- Revues (248)
- Synthèses (3)
- Encyclopédies (45)
- Jurisprudence (+500)
- Codes (2)
- Publications officielles (3)

Tri : Par pertinence

**Rupture brutale de relations commerciales établies - Rupture brutale des relations commerciales établies - A noter également par Nicolas MATHEY**

Nicolas MATHEY | 01/05/2022 | Contrats Concurrence Consommation n° 5 du 2022, 83

Contrats Concurrence Consommation n° 5, mai 2022, comm. 83 **Rupture brutale des relations commerciales établies** A noter également par Nicolas MATHEY Accès au sommaire Cass. com., 16 mars 2022, n° 20-19.490, F-D Observation : Sauf en cas de transmission universelle de patrimoine, le seul fait qu'un tiers

- Remplissez le formulaire. Le titre de la recherche sauvegardée est vos mots-clés par défaut. Vous pouvez choisir une fréquence d'envoi des mails : quotidienne, hebdomadaire, mensuelle ; mais vos recherches sauvegardées seront relancées chaque jour dans l'application. Vous pouvez aussi ajouter des destinataires du mail qui pourront consulter les résultats de votre recherche sauvegardée.

### Sauvegarder la recherche

Nom de la recherche sauvegardée

Nom  
 rupture des relations commerciales établies

Cliquer pour activer la relance automatique de la recherche

Être notifié des nouveaux résultats  
 Recevoir ces résultats par email

Cliquer pour configurer la réception des nouveaux résultats par mail

Ajouter des destinataires pour réceptionner les nouveaux résultats

Fréquence d'envoi  
 Quotidienne (tous les matins 7h)  
 Hebdomadaire (chaque lundi 7h)  
 Mensuelle (chaque 1er du mois 7h)

Choisir une fréquence d'envoi

Afficher le(s) destinataire(s) ^  
  


 Pour utiliser cette fonctionnalité, vous garantissez LexisNexis d'avoir obtenu le consentement auprès des destinataires des adresses emails que vous avez spécifiées.  
 Pour plus d'explications veuillez consulter la [Politique de Confidentialité - Données personnelles](#).

Cliquer sur sauvegarder pour activer les notifications

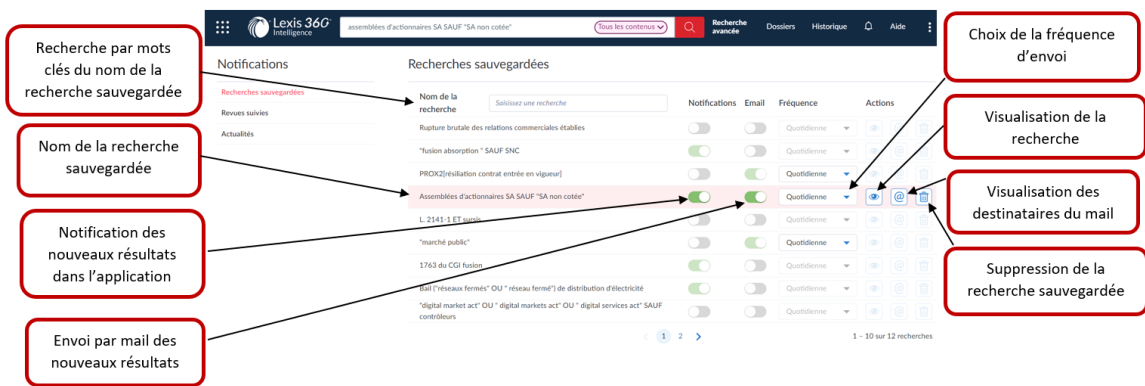
florence.chaix@lexisnexis.fr

50

- Vous retrouverez vos recherches sauvegardées directement sur la page d'accueil, en cliquant sur le bouton Historique

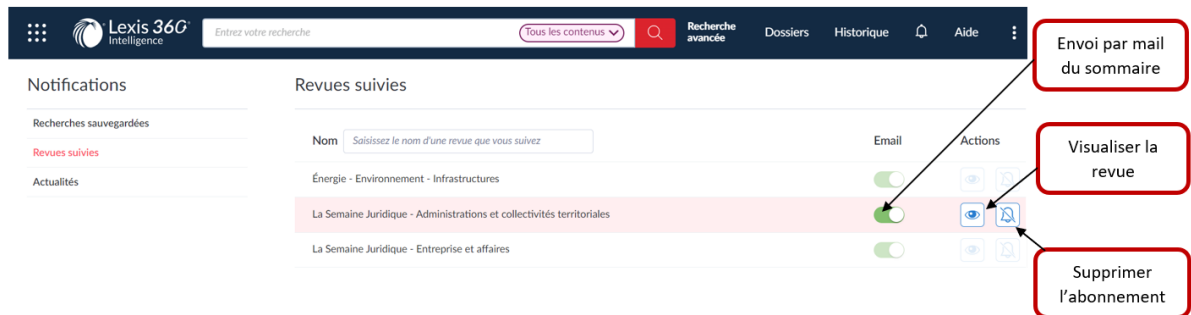


- Depuis le centre de notification : recherches sauvegardées, disposez d'un écran de contrôle pour visualiser et modifier vos recherches sauvegardées.



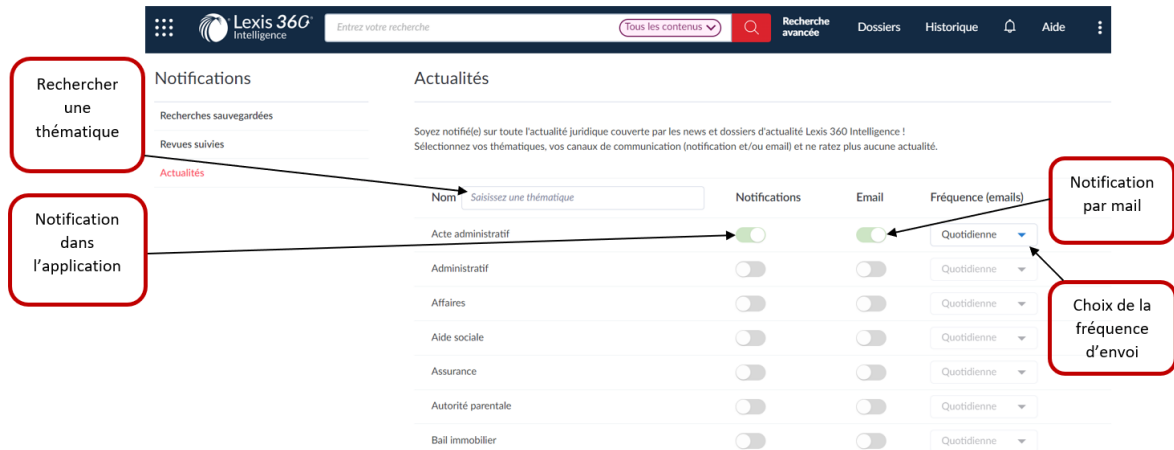
## Les revues suivies

- L'onglet Revues suivies vous permet de visualiser les abonnements en cours de vos revues et de gérer votre envoi par mail.



## Les actualités

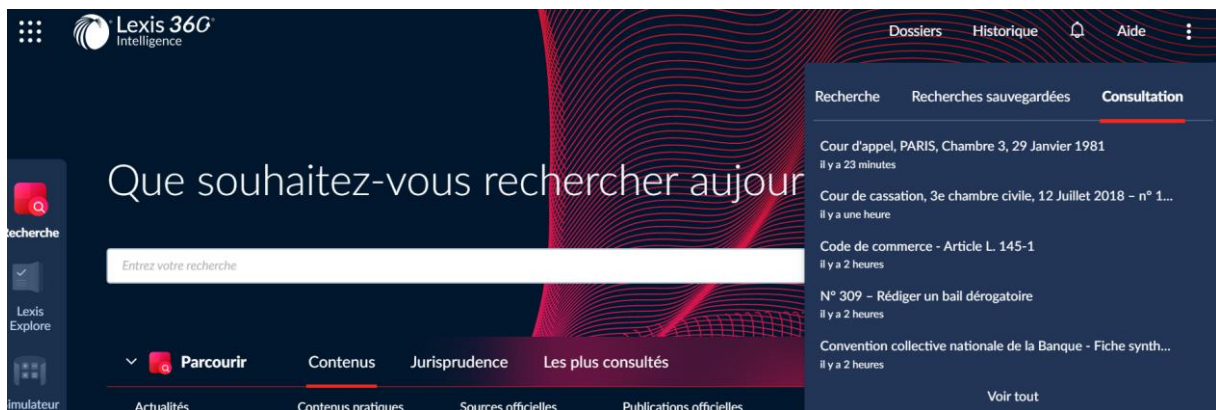
- Des actualités juridiques ou professionnelles (JO, jurisprudence récente, ...) sont publiées quotidiennement sur Lexis 360 Intelligence®. Un brief audio de moins de 5 min présente l'actualité juridique du jour est disponible tous les jours à 10h depuis la page d'accueil. Il est téléchargeable en podcast.
- Vous pouvez vous abonner aux actualités en fonction de vos centres d'intérêts. Un grand nombre de thématiques est disponible. Vous pouvez les recevoir par mail de façon quotidienne ou hebdomadaire.



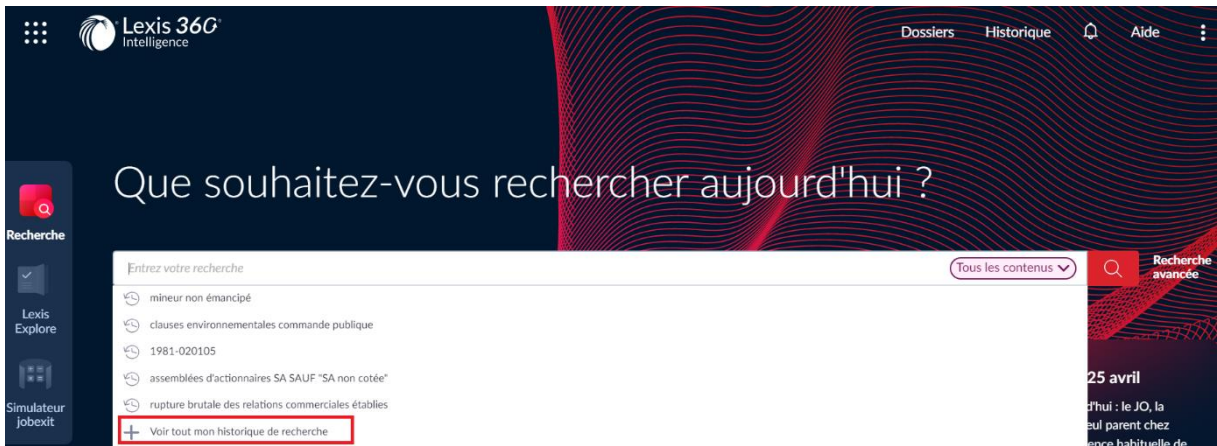
Nom	Notifications	Email	Fréquence (emails)
Acte administratif	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Quotidienne
Administratif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quotidienne
Affaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quotidienne
Aide sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quotidienne
Assurance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quotidienne
Autorité parentale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quotidienne
Bail immobilier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quotidienne

## L'HISTORIQUE

- L'historique sauvegarde automatiquement vos dernières recherches et vos dernières consultations.
- Vos dernières consultations sont visualisables directement sur la page d'accueil dans Historique - Consultation « Voir tout », cela vous permet de consulter l'historique de vos consultations des 7 derniers jours.



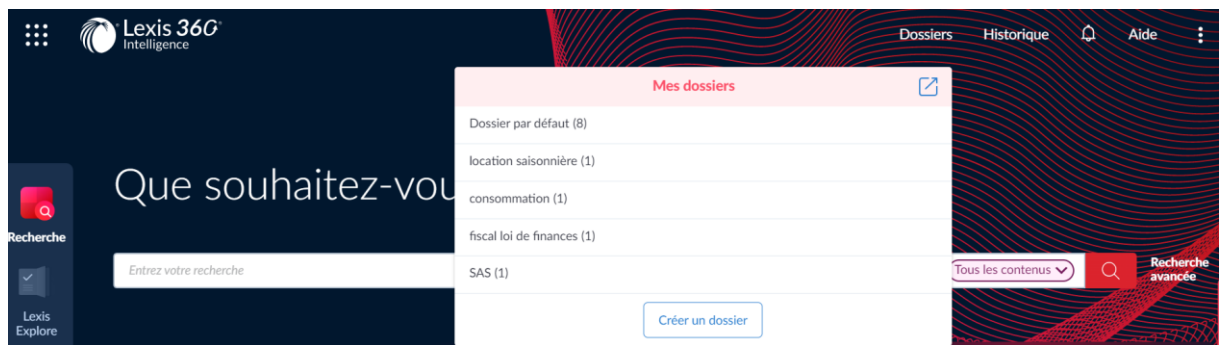
- Pour consulter la liste de vos dernières recherches, cliquez dans la barre de recherches. Vous pouvez cliquer sur « Voir tout mon historique de recherche » pour le visualiser dans son intégralité par date.



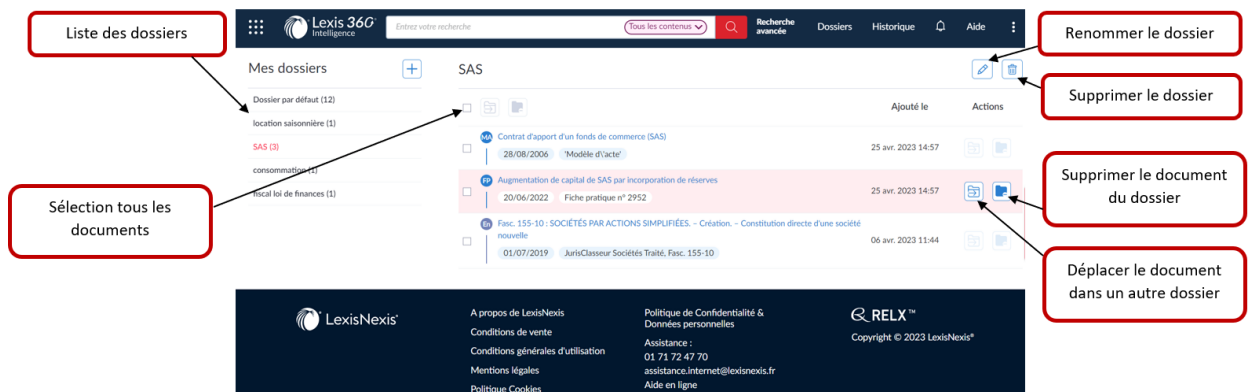
- Cet historique ne s’efface pas. Il remonte à 7 jours. Il est lié à votre code d’accès.

## LES DOSSIERS

- Depuis la page d’accueil, cliquez sur « Dossiers » pour accéder aux documents sauvegardés dans vos dossiers.



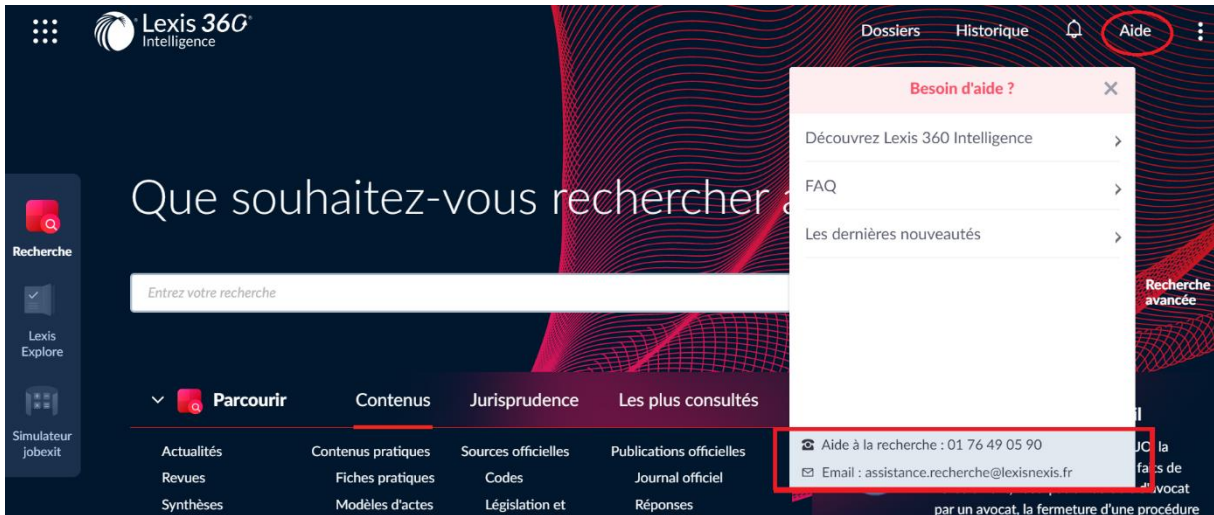
Pour afficher les dossiers créés et accéder aux documents sauvegardés, cliquez sur . Vous pourrez déplacer et supprimer les documents de vos dossiers.



## AIDES ET CONTACTS

### Aide en ligne

- Sur Lexis 360 Intelligence, l'aide en ligne est toujours disponible au haut de chaque page. Vous retrouverez le numéro du service de l'aide à la recherche ainsi que l'adresse mail du service.



54

- Au bas de la page d'accueil, retrouvez le numéro de téléphone de l'assistance à la connexion et le site de l'aide en ligne



## Formation

# Optimisez l'utilisation de Lexis 360 avec nos formations gratuites



### Webinaires

LexisNexis a mis en place des webinaires de formation, accessibles via votre navigateur web. L'inscription aux webinaires est gratuite et permet de suivre directement sur votre ordinateur une formation interactive et dynamique, animée par l'un de nos formateurs.



### Formations en vidéo

Pour avancer à votre rythme, vous pouvez également compléter votre formation à l'aide des vidéos de démonstration de Lexis 360.



### Formations dans nos locaux

Nous organisons des formations présentielles dans nos locaux, situés au 141 rue de Javel à Paris (15e). Ces formations durent 2 heures, en groupe de 8 personnes maximum.



### Formations par téléphone

Les formations téléphoniques durent 45 minutes et permettent une prise en main rapide et efficace de Lexis 360. Les principaux fonds et fonctionnalités de Lexis 360 vous seront présentées de façon claire et didactique.

55

## Contacts

- Notre service répond à toutes vos questions concernant l'utilisation ou les contenus de Lexis 360 intelligence, du lundi au vendredi, de 9h à 18h. Contactez-nous par téléphone, au 01 71 72 47 70, ou par e-mail sur [assistance.internet@lexisnexis.fr](mailto:assistance.internet@lexisnexis.fr)

## Spécifications techniques

### Navigateur

- Nous vous conseillons d'utiliser comme navigateur : Google Chrome ou Firefox ou Microsoft Edge

## Mot de passe

- Le mot de passe doit être constitué d'au moins une lettre et un chiffre. Le nombre de caractères doit être compris entre 8 et 50. Les caractères spéciaux @\_- sont acceptés.



## Annexe 1 : Liste des Fonds disponibles en encyclopédies JurisClasseur

Les collections disponibles actuellement en ligne en texte intégral sont :

5 manuels :

**10 manuels Lexis Pratique**, ces ouvrages qui présentent de manière concise et pratique toute la réglementation d'un domaine. Destiné à des praticiens, ils répondent à leur besoin d'accéder rapidement à des informations claires, concrètes et précises.

Chaque thème débute par une partie « Synthèse » offrant au lecteur une vision condensée du sujet, accompagnée d'une alerte sur les dernières actualités commentées.

Les développements sont ponctués de différents blocs d'intention : conseils pratiques, exemples, remarques, destinés à attirer l'attention du lecteur sur certains points particuliers. Les commentaires sont également enrichis de nombreuses références aux sources (textes, circulaires, jurisprudence).

Pour un examen plus approfondi sur une question donnée, le lecteur peut se référer aux encyclopédies JurisClasseur et aux fiches pratiques.

*Lexis Pratique Fiscal*

***Guide de la publicité foncière***

*Lexis Pratique Social*

***Guide pratique des pactes d'actionnaires***

*Lexis pratique Vente d'immeuble*

7 manuels Lexis Pratique dédiés aux collectivités territoriales

*Lexis Pratique - Communication territoriale*

*Lexis Pratique- Le dirigeant territorial (Le secrétaire de mairie)*

*Lexis Pratique - Formulaire du dirigeant territorial*

*Lexis Pratique - Etat civil*

*Lexis Pratique - Ressources humaines territoriales*

*Lexis Pratique - Formulaire des ressources humaines territoriales*

*Lexis Pratique - Commande publique territoriale*

2 FM Litec :

*FM Litec - Droit médical et hospitalier*

*FM Litec - Droit pharmaceutique*

## 58 encyclopédies

- JCl. Administratif*
- JCl. Alsace Moselle*
- JCl. Bail à loyer*
- JCl. Baux ruraux*
- JCl. Brevets*
- JCl. Civil Annexes*
- JCl. Civil Code*
- JCl. Civil Code (archives antérieures au 1er octobre 2016)*
- JCl. Civil Code Formulaire*
- JCl. Collectivités territoriales*
- JCl. Commercial*
- JCl. Communication*
- JCl. Concurrence - Consommation*
- JCl. Construction - Urbanisme*
- JCl. Contrats - Distribution*
- JCl. Contrats et Marchés Publics*
- JCl. Copropriété*
- JCl. Divorce*
- JCl. Droit bancaire et financier*
- JCl. Droit comparé*
- JCl. Droit international*
- JCl. Encyclopédie des Huissiers de Justice*
- JCl. Enregistrement Traité*
- JCl. Entreprise individuelle*
- JCl. Environnement et développement durable*
- JCl. Europe Traité*
- JCl. Fiscal Chiffre d'affaires*
- JCl. Fiscal Impôts directs Traité*
- JCl. Fiscal international*
- JCl. Fiscalité Immobilière*
- JCl. Fonctions publiques (archives)*
- JCl. Géomètre Expert - Foncier*
- JCl. Impôt sur la fortune*
- JCl. Ingénierie du patrimoine*
- JCl. Justice administrative*
- JCl. Libertés (archives)*
- JCl. Liquidations - Partages*
- JCl. Lois pénales spéciales*
- JCl. Marques - Dessins et modèles*
- JCl. Notarial Formulaire*
- JCl. Notarial Répertoire*
- JCl. Pénal Code*
- JCl. Pénal des affaires*
- JCl. Procédure civile*
- JCl. Procédure pénale*
- JCl. Procédures collectives*
- JCl. Procédures fiscales*
- JCl. Procédures Formulaire*
- JCl. Propriété littéraire et artistique*
- JCl. Propriétés publiques*
- JCl. Protection sociale Traité*
- JCl. Responsabilité civile et Assurances*
- JCl. Rural*
- JCl. Sociétés Formulaire*
- JCl. Sociétés Traité*

*JCl. Transport*

*JCl. Voies d'exécution*

*JCl. Travail Traité*

## Annexe 2 : Antériorité des fonds des revues

### Les hebdomadaires

Titre	HTML	PDF
La semaine juridique - Edition Générale (JCP G)	Janvier 1985	2007
La semaine juridique - Edition Entreprise et Affaires (JCP E)	Janvier 1985	2012
La semaine juridique - Edition Administrations et Collectivités territoriales (JCP A)	Octobre 2002	2012
La semaine juridique - Edition Social (JCP S)	Juillet 2005	2012
La semaine juridique - Edition Notariale et Immobilière	Janvier 1985	2011
Revue de droit fiscal	Janvier 1975	2011
D.O Actualité	Janvier 2004	2012

60

### Les mensuels

Les 16 revues mensuelles spécialisées vous apportent l'assurance de disposer de l'actualité juridique sur chacun des domaines qui vous intéressent, des matières fondamentales du droit (Droit de la famille) aux nouveaux droits, en passant par des droits très spécialisés.

Titre	XML	PDF
Communication - Commerce électronique	Janvier 2000	2012
Construction - Urbanisme	Janvier 2000	2014
Contrats et marchés publics	Novembre 2000	2007
Contrats - concurrence - consommation	Janvier 2000	2008
Droit administratif	Janvier 2000	2017
Droit de la famille	Janvier 2000	2012
Droit des sociétés	Janvier 2000	2014
Droit pénal	Janvier 2000	2017
Energie - Environnement - Infrastructures	Janvier 2015	2015

Europe	Janvier 2000	2012
Loyers et copropriété	Janvier 2000	2013
Procédures	Janvier 2000	2014
Propriété industrielle	Avril 2002	2017
Responsabilité civile et Assurances	Janvier 2000	2014
Revue de droit rural	Octobre 2004	2017
Revue fiscale du patrimoine	Avril 2002	2014

### Les autres périodiques

Titre	XML	PDF
Actes pratiques et ingénierie immobilière (trimestrielle)	Avril 2012	2017
Actes pratiques et ingénierie sociétaire (bimensuel)	Mai 2005	2017
Actes pratiques et stratégie patrimoniale (trimestriel)	Avril 2007	2019
Clunet - Journal de droit international (trimestriel)	Janvier 2003	2017
Revue du gestionnaire public (trimestriel)	Février 2016	Indisponible
Lettre d'actualité des procédures collectives (20 n°/an)	Avril 2008	2017
Revue internationale de la compliance et de l'éthique des affaires (bimestriel)	Septembre 2013	2017
Revue de droit bancaire et financier (bimestriel)	Janvier 2000	2011
Revue des procédures collectives civiles et commerciales (trimestriel)	Janvier 2008	2011
Cahiers de droit de l'entreprise (bimestriel)	Janvier 2007	2017
Revue pratique de la prospective et de l'innovation	Depuis 2016	2016

## Et les archives de

- Cahiers de droit de l'intercommunalité (2007-2008)
- Environnement et développement durable (2002-2014)
- Collectivités territoriales et intercommunalité (2004-2006)
- Travail et Protection sociale (2004-2006)
- Revue juridique de l'économie publique (Ex. Cahiers juridique de l'électricité et du gaz) (200-2014)
- Revue de droit des transports et de la mobilité (trimestriel) (2007-2014)

62

## Les 11 revues éditées par d'autres éditeurs et diffusées par LexisNexis

Titre	XML	PDF	Périodicité
<b>L'AGEFI Actifs</b> Presse professionnelle sur l'information financière	Février 2011	Indisponible	Hebdomadaire
<b>Opérations immobilières Newsletter</b> Presse professionnelle sur la construction, l'aménagement, l'énergie (Le Moniteur)	Janvier 2011 Juin 2010- Avril 2018	2011 Indisponible	Hebdomadaire Mensuel
<b>Revue des Juristes de Sciences- Po</b> Association des Juristes de Sciences Po	Novembre 2009	2009	Semestriel
<b>Revue Droit &amp; Affaires</b> Association Droit & Affaires (étudiants et partenariats avec cabinets GC : Cleary Gottlieb, Skadden, Weil Gotshal, Freshfields), Paris 2 Panthéon-Assas	Août 2007	2007	Annuel
<b>Journal de l'arbitrage de l'Université de Versailles</b> Master Arbitrage & Commerce International, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (rattachée à Paris XI-Saclay)	Octobre 2010	Indisponible	Annuel
<b>Revue de droit public approfondi</b> Master II, Université Paris 2 Panthéon-Assas dirigé par Guillaume DRAGO	Juin 2015	2015	Annuel
<b>Revue de droit international d'Assas</b> École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé de Paris 2 Panthéon-Assas.	2018	2018	Annuel

<b>Bulletin juridique des assurances</b> Direction scientifique rattachée à l'Université Lyon 3 – auteurs universitaires et praticiens	Mai 2017	2017	Bimestriel
<b>Revue du droit local</b> Institut du droit local Alsace Moselle	2019	2019	Quadrimestriel
<b>Gazette de l'Institut de droit public des affaires</b> Institut de droit public des affaires, partenaire de l'EFB de Paris et Université Paris XI-Saclay	2017	2017	Trimestriel
<b>Bulletin juridique des collectivités locales</b>	2017	2017	Mensuel

## Annexe 3 : Antériorité des Fonds sur les décisions des Autorités Administratives Indépendantes

Commission Nationale informatique et libertés (CNIL)	1978
Autorités des Marchés Financiers (AMF) : communiqués de presse et décisions de la commission des sanctions, règlement général, arrêtés d'homologation de modifications du Règlement général, instruction, recommandations, décisions d'approbation (2010)	2007
Autorité de la concurrence	2007
Autorité de contrôle prudentiel	2010
Commission bancaire	2008
Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) : Décisions/délibérations (2010) (Archives)	2008
Commission d'accès aux documents administratifs	2009
Archives de la COB (instructions, positions et recommandations)	
Commission de régulation de l'énergie (délibérations et règlements de différends)	2000
Conseil supérieur de l'audiovisuel (avis, délibérations, recommandations, règlements de différends, consultations publiques, décisions)	2008
Commission de sécurité des consommateurs (avis)	1996
Le défenseur des droits (décisions)	2012
HADOPI (délibérations)	2010



## Annexe 4 : Codes annotés

Les codes annotés ou commentés en ligne sont les suivants :

- Code civil
- Code de commerce
- Code de la consommation
- Code de la justice administrative
- Code de la commande publique
- Code de la sécurité intérieure
- Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique
- Code de la sécurité sociale
- Code de la propriété intellectuelle
- Code monétaire et financier
- Code de la construction et de l'habitation
- Code de l'urbanisme
- Code de procédure civile
- Code des procédures civiles d'exécution
- Code de l'organisation judiciaire
- Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA)
- Code des assurances
- Code général des collectivités territoriales (CGCT)
- Code de procédure pénale
- Code des transports
- Code rural et de la pêche maritime
- Code pénal
- Code de l'environnement
- Code général de la fonction publique